



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

**Comité permanent des ressources humaines, du  
développement des compétences, du  
développement social et de la condition des  
personnes handicapées**

---

HUMA • NUMÉRO 043 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 16 février 2017**

—  
**Président**

**M. Bryan May**



## Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le jeudi 16 février 2017

• (0835)

[Traduction]

**Le président (M. Bryan May (Cambridge, Lib.)):** La séance est ouverte. Bonjour à tous.

C'est formidable. Je tiens à préciser pour le compte rendu que je suis assis sous une boule disco.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président:** Nous sommes d'attaque, ce matin! Mes excuses. Nous sommes arrivés très tôt, ce matin. Je ne fume pas, je le jure, mais je dois donner l'impression que je suis à mon deuxième paquet de la journée.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 13 juin 2016, nous reprenons notre étude des stratégies de réduction de la pauvreté. Nous sommes ravis d'être à Medicine Hat, en Alberta. Nous reprenons la composante de notre étude portant sur le logement.

Le député Glen Motz se joint à nous. Pour des raisons d'ordre administratif, je dois demander le consentement unanime du Comité pour que Glen puisse poser des questions.

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Nous avons bien hâte de recevoir la visite du député Motz, qui a demandé avec ardeur à ce que notre tournée pancanadienne fasse halte ici. Il nous tarde d'entendre non seulement son témoignage, mais aussi ses idées.

Très rapidement, j'aimerais vous présenter notre premier comité d'experts. Nous recevons deux représentants de la Medicine Hat Community Housing Society: Robin Miller, directeur général, et Jaime Rogers, directeur du Département des sans-abri et de la construction de logements. Je vous souhaite la bienvenue à tous deux.

Nous accueillons Reagan Weeks, le surintendant adjoint de la Prairie Rose School Division d'Alberta Education.

Avec nous également, Alina Turner, la directrice de Turner Strategies. Merci de votre présence.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à John Brown, doyen associé de la Faculté de design de l'environnement de l'Université de Calgary.

Nous allons vous inviter à briser la glace ce matin, puis chaque représentant d'organisme aura sept minutes pour prononcer sa déclaration préliminaire. Quand tout le monde aura eu son tour, nous entendrons une série de questions.

Nous procéderons en ordre inversé, en commençant par John Brown, doyen associé de la Faculté de design de l'environnement de l'Université de Calgary.

**M. John Brown (doyen associé, Faculté de design environnemental, University of Calgary):** Merci beaucoup.

Bonjour à tous. Bienvenue en Alberta.

Je suis architecte et je suis ici pour vous parler d'un projet de logement novateur sur lequel nous travaillons dans le cadre d'une recherche à l'intention des aînés. Cette recherche peut être appliquée à la réduction de la pauvreté.

Je commencerai par une mise en contexte, puis je parlerai des images qui se trouvent dans le dossier que je vous ai remis.

Selon le rapport *Les aînés et le logement: le prochain défi* publié par la Fédération canadienne des municipalités en 2015, nous sommes confrontés non seulement à une augmentation du nombre de personnes âgées, mais aussi à un accroissement du niveau de pauvreté chez ces personnes.

Un peu de contexte, d'abord. Il y a actuellement cinq millions d'adultes âgés de plus de 65 ans au pays. D'ici 2036, il y en aura 10 millions. En moyenne, plus les aînés sont âgés, plus ils sont affectés par les problèmes d'abordabilité du logement, ce qui tombe sous le sens. Pour vous donner une idée, entre 2006 et 2041, le nombre d'habitants d'Edmonton âgés de 80 ans et plus augmentera dans une proportion de 266 %.

L'abordabilité du logement pose tout particulièrement problème dans les grands centres urbains, où il y a une forte concentration de ménages pauvres gouvernés par des aînés. Selon le rapport de la FCM, 23,4 % des ménages canadiens gouvernés par des aînés éprouvent actuellement des difficultés liées à l'abordabilité. Presque la moitié des locataires âgés — 48,1 % — vivent dans des logements inabordables. En revanche, 15 % des propriétaires âgés éprouvent des difficultés de cet ordre. En général, c'est parce que ces personnes possèdent le logement où elles vivent.

Les enjeux d'abordabilité ne tiennent pas seulement au coût ou à l'offre de logements. C'est là mon intérêt en tant qu'architecte. En fait, la plupart des logements canadiens — qu'il s'agisse d'une propriété ou d'une location, d'un appartement ou d'une maison unifamiliale — ne sont pas conçus pour répondre aux besoins des aînés, surtout lorsque des soucis de mobilité ou de santé apparaissent. Il faut apporter des modifications aux logements pour permettre aux gens de vieillir à la maison, ce qui se révèle difficile et coûteux. Résultat: encore moins d'abordabilité. Normalement, ces modifications ne sont pas possibles dans le cas d'une location et, par conséquent, les gens peu fortunés ne peuvent les apporter. Cela dit, même quand les modifications sont possibles et abordables, elles donnent lieu à un usage de courte durée, de sorte qu'on n'en a pas pour son argent. Ce genre de modification draconienne — par exemple, élargir l'embrasure des portes pour favoriser l'accessibilité à la salle de bain — a souvent pour effet de compromettre la valeur de revente à long terme des propriétés, ce qui pose encore problème dans le cas de familles élargies peu fortunées.

Il faut aussi compter avec l'augmentation des coûts des soins informels prodigués par les membres de la famille lorsqu'un aîné vit dans un logement inadéquat et nécessite des soins supplémentaires. Leur capacité financière s'en trouve affectée.

En fait, nombre d'aînés se retrouvent à l'hôpital ou en centre de soins de longue durée parce que leur logement se révèle inadéquat. On dit de ces malades qu'ils monopolisent les lits. Cette situation coûte cher non seulement aux familles, mais aussi à la société dans son ensemble.

Avec le projet de logement pour le vieillissement à la maison dont vous avez obtenu copie, nous essayons de régler ces problèmes. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un plan de réduction de la pauvreté à proprement parler, le projet traite de la question de l'abordabilité dans une catégorie d'âge en particulier. Vous voyez ici le prototype d'un logement préfabriqué, modulaire et transportable, conçu pour une location à court terme.

Prenons une chose à la fois. C'est du préfabriqué; c'est donc fabriqué en série et les coûts s'en trouvent diminués. C'est du modulaire; l'espace intérieur peut donc être adapté aux besoins médicaux et à la mobilité de chaque occupant. C'est transportable; c'est conçu pour être installé dans la cour arrière de n'importe quelle maison canadienne ou presque. C'est temporaire; le logement ne reste là que durant le laps de temps où il est requis.

Nous testerons la première mouture du produit dans la collectivité cet automne. En cas de succès, nous penserons à la question du modèle d'entreprise. Ce serait un partenariat public-privé, une entreprise privée ou une société publique qui seraient les propriétaires des logements et les loueraient aux particuliers. Il en va déjà ainsi des pompes i.v. et des concentrateurs d'oxygène: on n'a pas à les acheter, on les utilise simplement quand on en a besoin et il peut y avoir une sorte d'entente de paiement. C'est pareil, dans ce cas-ci.

Nous espérons qu'à long terme, il y ait une sorte d'entente de quote-part — dans le cadre d'une stratégie d'abordabilité ou d'une prestation de soins de santé — afin de compenser les coûts. À la page 2, vous verrez comment le logement peut être installé dans une cour arrière adjacente à une rue. Il serait livré par camion. Il fait environ 420 pieds carrés. On le poserait dans la cour arrière. Il serait relié à la maison par un cordon ombilical.

Selon nos prévisions, l'installation pourrait se faire soit au domicile de l'aîné — dans le cas où la personne ne peut plus vivre dans la maison, la loue et déménage dans la cour arrière —, soit au

domicile d'un membre de la famille. Il pourrait s'agir d'un couple âgé: quand l'un a des besoins particuliers, les deux déménagent dans la cour arrière. On pourrait aussi penser à une situation où une tierce partie loue sa propriété, sur le modèle du service de garde en milieu familial.

Je vois que mon temps est écoulé. Merci beaucoup.

● (0840)

**Le président:** Il vous restait 30 secondes. Je n'allais pas vous interrompre tout de suite, mais je vous remercie de m'aider à rester sur le qui-vive.

Nous nous tournons maintenant vers Mme Alina Turner de Turner Strategies. Les sept prochaines minutes sont à vous.

**Mme Alina Turner (directrice, Turner Strategies):** Je me suis demandé ce qui pouvait vous être utile après avoir regardé certains des sujets dont vous avez déjà traité dans votre traversée du Canada, tout en gardant à l'esprit que nous sommes à Medicine Hat et que nous nous intéressons à ce qui se passe à l'échelle locale.

Je me propose de vous donner une idée des pratiques prometteuses qui émergent dans la lutte contre la pauvreté en adoptant la perspective élargie de la planification systémique. Ensuite, je mettrai ces hypothèses à l'épreuve d'une étude centrée sur le revenu.

Bon nombre des interventions que nous avons entendues jusqu'à maintenant ont porté sur des enjeux absolument essentiels qui ont trait aux besoins primaires tels que le logement, le revenu, l'épargne, etc. Je ne dis pas que ces enjeux ne doivent pas faire partie de la stratégie de lutte contre la pauvreté, mais quand nous regardons les choses à partir de la base, nous voyons plutôt une image d'ensemble. Je voudrais vous présenter certaines idées liées à cette perspective, idées qui, du reste, relèvent de la nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté de Medicine Hat. Mes collègues vous en diront plus à ce sujet.

Quand nous avons demandé aux personnes qui sont aux prises avec la pauvreté et qui vivent dans un état de vulnérabilité ce que la pauvreté signifie pour elles et à quoi elle ressemble, de leur point de vue, la fin de la pauvreté, celles-ci nous ont souvent parlé de leur besoin de logement abordable et du fait qu'elles n'arrivent pas à payer leur loyer à temps. Elles ont aussi parlé du stress engendré par une telle situation.

Nous avons voulu regarder les choses sous un autre angle en allant au-delà d'une conversation sur le salaire ou le revenu minimum et affirmer la nécessité d'une approche multidimensionnelle dans la lutte contre la pauvreté.

La diapositive n° 4 illustre les interrelations qui unissent les différents enjeux. On y voit les facteurs clés menant à l'élimination de la pauvreté: santé, bien-être, logement, transport, sécurité, inclusion et sentiment d'appartenance. On compte environ 13 facteurs du genre. Quand on demande aux gens vivant dans la pauvreté ce qu'une vie remplie de bien-être signifie pour eux, voici les facteurs qui... Oh, vous semblez un peu confus.

● (0845)

**Le président:** Non, je cherche vos documents.

**Mme Alina Turner:** D'accord. Je vais peut-être attendre que vous ayez le dossier. Devrais-je reprendre? Bien.

L'idée d'une approche multidimensionnelle pour réduire la pauvreté est ce...

**M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC):** Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Il s'agit d'éviter que vous parliez pendant que nous sommes concentrés sur autre chose. Avons-nous des documents?

**Le président:** C'est ce que nous allons voir tout de suite.

Les règles régissant le Comité précisent que nous ne pouvons distribuer de documents s'ils ne sont pas traduits. Pour les besoins de l'explication, si j'obtiens un consentement unanime pour distribuer les documents, procéderons-nous à la distribution?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Nous suspendons la séance une minute, le temps de nous occuper de cela.

En fait, je propose que nous revenions à vous en temps opportun. Je ne sais pas combien de temps il faudra.

Je propose que nous passions à l'intervention suivante, puisque nous devons entendre la fin de tous les exposés avant les questions, de toute façon. Je propose que nous passions à Mme Reagan Weeks, surintendante adjointe à la Prairie Rose School Division d'Alberta Education.

Avez-vous des documents à nous signaler?

**Mme Reagan Weeks (surintendant adjoint, Alberta Education, Prairie Rose School Division):** J'ai rédigé un mémoire. Malheureusement, il n'est pas traduit.

**Le président:** C'est bien. Vous avez la parole pour les sept prochaines minutes.

**Mme Reagan Weeks:** D'accord. Merci infiniment.

Je travaille pour la Prairie Rose School Division, qui dessert les zones rurales aux alentours de Medicine Hat.

La pauvreté rurale est un phénomène distinct des problèmes vécus en milieu urbain. Nous desservons le nord jusqu'à New Brigden, dans la région d'Oyen. Nous desservons Ralston et Jenner, ainsi que le territoire allant de Foremost à Bow Island. C'est une aire géographique très vaste.

Nous avons l'obligation morale de faire en sorte que chaque élève soit soutenu, quel que soit son statut socio-économique ou toute autre variable liée au contexte, afin d'atteindre l'équité en matière de résultats scolaires. Notre équipe a établi un cadre général dans lequel sont abordés les problèmes de pauvreté. Je suis très enthousiaste à l'idée de voir l'éducation dans notre région contribuer à la mise en oeuvre de ce plan.

Mon mémoire démontre de manière théorique et empirique la pertinence d'un cadre dans lequel les écoles servent de vecteur pour l'amélioration de la communauté. J'y parle aussi du rôle que nous jouons actuellement dans la mise en oeuvre de ce cadre et du rôle que nous pourrions jouer dans l'avenir.

Les expériences négatives vécues durant l'enfance ont des effets considérables sur la neurophysiologie des enfants et sur les compétences scolaires et non scolaires qui permettent de bien réussir à l'école, comme le langage, la mémoire de travail, les fonctions exécutives, la persévérance, l'agressivité et l'évitement. De nombreuses données empiriques montrent que le fait de vivre des situations de risque cumulatif élevé provoque un stress aux niveaux physique, psychologique et émotionnel qui conduit à des inégalités dans la réussite scolaire.

Les écoles peuvent jouer un rôle important en mettant en oeuvre des plans d'engagement communautaire qui influent sur les croyances et les résultats scolaires en atténuant une partie du risque.

En résultent des niveaux d'éducation accrus et un accompagnement des élèves dans la construction d'un capital social dans leur communauté.

Je voudrais parler d'un problème que l'on voit beaucoup dans le sud de l'Alberta et dans certaines régions du Manitoba. Il est lié à l'idée de l'« occasion d'apprentissage », un concept universitaire proposé par Gee. L'argument veut que les « affordances » ne suffisent pas à créer une occasion d'apprentissage. Les « affordances » sont toutes les actions ou les possibilités que les organisations déploient. Pour accéder à l'« occasion d'apprentissage », l'individu doit pouvoir transformer les affordances en performances, c'est-à-dire qu'il doit réaliser les possibilités de manière effective.

Dans notre région, nous desservons une grande communauté mennonite qui parle le bas allemand. Les élèves mennonites manquent souvent de grandes portions du cursus scolaire. La communauté les encourage à abandonner l'école en 9<sup>e</sup> année et même avant, dans le cas des filles. L'éducation à domicile en groupe est confiée à des enseignants non qualifiés et, bien souvent, à des illettrés. Ces personnes sont souvent isolées du reste de la collectivité.

Nous avons déployé de gros efforts pour répondre aux besoins éducatifs de cette communauté, par exemple en créant des programmes d'assistance médicale et d'art culinaire pour les filles. Dans leur communauté, on leur permet souvent de travailler dans ces domaines. Elles pourront donc devenir des femmes indépendantes dans l'avenir, si elles en ressentent l'envie ou le besoin.

Il est essentiel de continuer à travailler en ce sens pour répondre aux besoins grandissants de cette communauté. Il est difficile d'évaluer le nombre d'enfants mennonites étant donné le mode de vie migratoire de la communauté. Nous savons cependant que, dans les alentours, nous desservons plus de 2 000 enfants.

J'aimerais aussi vous parler de la planification communautaire systémique. Dans notre région, nous avons un programme qui s'appelle Fresh Start for School. Trente-cinq organisations régionales, provinciales et fédérales aident 330 élèves et leur famille pendant la rentrée scolaire. Notre philosophie, c'est qu'en aidant les familles, nous aidons les enfants et nous favorisons leur apprentissage.

J'ai une petite histoire à ce propos. Un jeune homme inscrit dans l'une de nos écoles secondaires portait des chaussures si petites que ses orteils en dépassaient. Quand on lui a donné des chaussures dans le cadre du programme, il a versé des larmes de joie. C'était une source de stress de moins dans sa vie. Il a ainsi pu se concentrer davantage sur le programme scolaire que nous offrons dans son école. Ses chances de réussite s'en sont trouvées accrues.

Le programme comprend des organismes de soins de santé. Nous offrons des traitements d'immunisation et des coupes de cheveux sur place. Tous les services sont regroupés. L'objectif, c'est que les gens n'aient à utiliser le programme qu'une seule fois.

● (0850)

Cela dit, nous sommes conscients du fait que ces efforts ne suffiront pas à éliminer la pauvreté et qu'il faudra continuer le travail pour bien intégrer les services de manière à combiner les processus d'orientation et de répondre aux besoins de façon cohérente et non au cas par cas.

J'aimerais maintenant vous parler de l'innovation en entreprise. Nous avons mis en place des possibilités d'obtention de crédits doubles. Les élèves peuvent aller chercher des accréditations de métier, des crédits universitaires et d'autres types d'accréditations pendant qu'ils sont à l'école secondaire. La transition de l'école au travail est ainsi facilitée et les coûts sont réduits, ce qui profite aux élèves qui doivent travailler ou qui considèrent ne pas avoir les moyens d'aller à l'université. Nous avons aussi créé des cours du soir qui favorisent la réussite scolaire, tout particulièrement auprès des Mennonites et des enfants qui doivent travailler. Ces cours sont donnés par des enseignants qualifiés et sont ouverts au grand public. Les mesures d'inscription sont souples. De plus, nous travaillons fort pour mettre en place l'infrastructure technologique nécessaire afin que les gens puissent accéder aux programmes à distance.

Le transport est probablement notre principal obstacle. Les modèles de financement ne tiennent pas compte de notre géographie très étendue. Résultat: chaque année, nous enregistrons des déficits simplement pour que les enfants puissent aller à l'école tous les jours. La pauvreté en région rurale ou éloignée fait l'objet de peu de recherche et rien ne l'atténue. Les services ne sont pas adaptés à nos régions rurales et l'accès est difficile en raison de la nécessité du transport. Par conséquent, les ressources allouées aux habitants sont consommées en grande partie par les frais de déplacement des professionnels qui vont à la rencontre des gens et leur accordent les quelques heures de thérapie dont ils ont cruellement besoin.

Nous voudrions aussi souligner le fait que, selon le régime de prestation aux employés scolaires de l'Alberta, un enseignant sur trois, ou l'un des membres de sa famille, consomme des antidépresseurs ou des anxiolytiques, tandis que le taux de consommation est de 10 % dans la population en général. Nous savons qu'il nous faut améliorer le bien-être dans nos écoles et dans notre système éducatif. C'est pourquoi nous avons mis en oeuvre un modèle de bien-être détaillé.

Nous sommes aussi en train de former six facilitateurs pour notre programme Connect, qui porte sur les compétences parentales fondées sur l'attachement, compétences démontrées par des données empiriques. Ces programmes gratuits s'adressent aux parents de 10 communautés différentes et ont pour but de les aider à répondre aux besoins socio-émotionnels grandissants des enfants de notre région.

J'aimerais conclure mon exposé par un mot sur les espaces d'éducation préscolaire. Ces espaces sont aménagés à l'intérieur des écoles dans les communautés que nous desservons. Ils sont gérés par des conseils d'administration locaux. Les enseignants sont qualifiés. De plus, des garderies privées ont été aménagées dans nos écoles selon la logique des espaces partagés. Ainsi, on réduit les coûts d'infrastructure, on aide les parents à payer pour le transport et on partage nos expertises. Ce travail doit se poursuivre.

Enfin, je terminerai en parlant d'un projet qui nous tient à coeur: la création d'un centre de bien-être de l'enfant qui aurait pour but de répondre aux besoins socio-émotionnels grandissants des enfants de nos communautés. Il y aurait des thérapies de bien-être familial, un regroupement des services et des interrogations appréciatives dans lesquelles on reconnaît les forces des familles ainsi que l'apport des professionnels qui travaillent à atténuer l'effet des expériences négatives vécues durant l'enfance.

• (0855)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant revenir à Mme Turner. Nous vous accordons sept minutes à nouveau. Nous avons tous votre texte en main, maintenant.

**Mme Alina Turner:** Est-ce que j'ai sept minutes?

**Le président:** Oui, allez-y. Toutes mes excuses.

**Mme Alina Turner:** Je vous en prie.

Comme je vous l'ai dit plus tôt, la raison pour laquelle je voulais présenter mon témoignage d'une façon un peu différente de celle des autres participants, c'est que je voulais essayer de me mettre à votre place. Je crois que le mandat que l'on vous a confié, qui est de vous pencher sur une stratégie nationale anti-pauvreté, est un mandat magnifique. Je dois réfléchir à toutes les études que l'on a réalisées à ce sujet et à ce qu'elles nous proposent comme moyens de mettre effectivement fin à la pauvreté, et à ce que nous allons en faire.

À la lumière de mon travail auprès de différentes collectivités dans des domaines comme l'itinérance, la violence conjugale et, bien entendu, la maltraitance des enfants, j'estime que ces problèmes sociaux sont si étroitement liés qu'on ferait fausse route en se limitant au revenu, en se contentant d'aider les gens à mieux budgéter ou à investir davantage dans leurs REER, alors que la satisfaction des besoins de logement et des autres besoins fondamentaux est indissociable des problèmes en question.

À Medecine Hat, quand nous avons décidé d'élaborer une stratégie anti-pauvreté, nous avons pris un moment de recul. Nous nous sommes dit: « Ne tenons pas pour acquis que nous avons toutes les réponses, et ne tenons pas pour acquis que les études nous donneront des solutions toutes faites. Commençons simplement par dialoguer avec la collectivité. » Nous avons dialogué avec 500 habitants de la ville, dont 150 vivaient en situation de pauvreté au moment de la consultation. C'est eux-mêmes qui se sont identifiés comme tels.

Nous avons aussi parlé à des gens qui disaient qu'ils n'étaient pas nécessairement pauvres à ce moment-là; cependant, la plupart des membres de la collectivité avaient connu la pauvreté à un moment ou un autre de leur vie.

Ce qu'on réalise très vite, c'est qu'on n'élabore pas une stratégie pour ces gens-là. On ne le fait pas pour les laissés-pour-compte, même s'il y a des gens qui se retrouvent systématiquement sur la touche, et même si le phénomène est parfois intergénérationnel. Non: on le fait pour tout le monde. Par conséquent, la stratégie doit être efficace, elle doit être logique et elle doit recevoir un appui unanime. Il serait absurde de créer une espèce de bulle autour d'un sous-groupe particulier que nous qualifions de désavantagé ou de quart-monde, et que la stratégie ciblerait parce qu'il est différent du reste de la population.

Si l'on revient plutôt à l'expérience des personnes vivant dans la pauvreté, on découvre que c'est un phénomène qui nous touche tout un chacun. Il faut cesser de regarder cela uniquement du point de vue des incapacités, comme l'a souligné Reagan, pour l'envisager aussi du point de vue des aptitudes. Il ne s'agit pas de savoir ce que les pauvres font de mal et de corriger leurs mauvaises habitudes. Il s'agit de savoir ce qu'ils font de bien; quand on se concentre sur leurs aptitudes, on cesse de les voir condamnés à une pauvreté sans fin, pour se demander comment on peut contribuer à leur bien-être. Voilà pourquoi la stratégie anti-pauvreté de Medecine Hat cherche non seulement à mettre fin à la pauvreté, mais aussi à améliorer le bien-être de toute la collectivité, pas seulement d'un sous-groupe isolé.

L'autre chose que j'aimerais vous montrer est un diagramme que vous trouverez à la page 4. Il ressemble à une étoile, si l'on veut; je ne suis pas très bonne en dessin. Ce diagramme illustre les différents facteurs qui ressortent quand on écoute les gens qui vivent dans la pauvreté ou qui ont déjà connu cet état. On se rend compte que ce n'est pas nécessairement le revenu qui détermine le seuil de pauvreté.

Dans ce travail et dans les études, on s'enlise souvent dans des débats, qui finissent par être absurdes, sur la mesure du revenu à utiliser: mesure axée sur les conditions du marché, seuil de faible revenu ou mesure de faible revenu. Si l'on regarde au-delà de nos frontières, on constate qu'il existe des centaines de mesures de ce genre. C'en est ridicule. La mesure de la pauvreté est devenue une véritable industrie. Elle nous pousse à voir le phénomène avec des oeillères, plutôt que de l'envisager globalement, à la lumière de l'expérience vécue.

Quand les gens parlent de ce qui les rend vulnérables, ou qu'ils définissent eux-mêmes la pauvreté, ils ne parlent pas nécessairement de leur revenu, mais de choses comme la santé et le bien-être physiques, ou la santé et le bien-être psychologiques.

Vous trouverez des citations à la page 3 qui montrent comment la pauvreté se vit au quotidien. Quand nous avons demandé « Que signifie pour vous "mettre fin à la pauvreté"? » et « Que signifie pour vous "être pauvre"? », les gens ont répondu « Ne pas avoir à m'inquiéter de la nourriture ou à choisir quelle facture payer ». Les mots clés, ici, sont « avoir à m'inquiéter ». Autre réponse: « Mes enfants n'auront pas à vivre comme j'ai vécu ou leurs enfants n'auront pas à vivre comme nous vivons. » Ils parlent de famille en santé, d'enfants en santé, de développement de la petite enfance. Ils ne parlent pas strictement de revenu, encore une fois.

● (0900)

Enfin, il ne s'agit pas simplement de survivre, de répondre aux besoins fondamentaux. Il s'agit de s'épanouir, et pas seulement de s'épanouir tout seul: c'est toute la collectivité qui doit s'épanouir.

Je vous encourage à réfléchir à une stratégie anti-pauvreté qui s'appuie sur les aptitudes, qui est globale et qui est multidimensionnelle. Je sais qu'on a souvent tendance à se mettre des oeillères, à dire qu'on a une stratégie nationale de l'habitation pour l'habitation et une stratégie nationale de santé mentale pour la santé mentale. Mais si l'on veut s'attaquer à la pauvreté dans toute sa complexité, on doit reconnaître que tous ces facteurs entrent en jeu. Votre défi, c'est d'offrir au pays une approche qui permettra de mettre fin à la pauvreté dans toutes ces optiques. Et cette approche devra s'appuyer aussi sur des systèmes qui ne relèvent pas nécessairement de la compétence fédérale.

Ceci dit, j'ajouterai que le rôle que doit jouer la collectivité locale dans la mise en oeuvre de la stratégie ne peut malheureusement pas être le même partout. Nous avons connu beaucoup de succès à Medecine Hat dans la prévention de l'itinérance; c'est d'ailleurs l'une des principales raisons de votre présence parmi nous. Ce qui est magique dans notre approche, c'est qu'elle peut s'appliquer à des problèmes comme la pauvreté. Elle peut s'appliquer à n'importe lequel des facteurs que j'ai mentionnés, parce qu'elle part du principe que nous sommes tous responsables. Nous avons des gens compétents qui peuvent piloter le dossier et gérer le système collectif dans une perspective systémique. Il s'agit de relier tous les éléments dans la formulation d'objectifs communs, en se basant sur des données empiriques pour les atteindre.

C'est une chose que vous ne pouvez pas faire au niveau fédéral. Votre rôle consiste à mettre en place des politiques favorables, à apporter un soutien de principe et à veiller à ce que l'on ait les

moyens de faire le travail sur le terrain. En dernière analyse, cependant, ce travail est fait par la collectivité et pour la collectivité, et c'est à ce niveau qu'il doit recevoir l'appui nécessaire à sa réussite. Vous devez accepter de marcher sur la corde raide, en encourageant l'initiative locale sans donner l'impression de ne rien imposer.

Il y a un dernier message que j'aimerais communiquer, et c'est une chose dont je suis profondément convaincue: nous n'allons pas régler le problème en nous fiant uniquement à l'État et aux ONG. Vous en êtes conscients, je le sais, mais quand on pense au rôle du secteur privé, on le limite trop souvent à la philanthropie. L'entrepreneuriat social, pourtant, a énormément à offrir: il repose sur l'idée du bien-être collectif et s'attaque à la pauvreté dans cette optique, justement.

J'aime beaucoup cette idée des foyers, parce que je crois que c'est une occasion en or pour l'économie sociale. On contribuerait grandement à bâtir un tiers secteur actif dans ce domaine en mettant sur pied un fonds d'innovation sociale qui encouragerait l'incubation et l'accélération de ce type d'initiatives, axées sur la mise en oeuvre locale de ces formes d'économie sociale. Il ne s'agirait ni d'organismes publics ni d'organismes sans but lucratif, mais d'organismes qui deviendraient rentables à long terme sans nécessiter de subvention. Voilà une autre solution que je vous encourage fortement à aborder dans vos délibérations.

● (0905)

**Le président:** Merci infiniment.

Le dernier témoignage, mais certainement pas le moindre, est présenté par Robin Miiller et Jaime Rogers, de la Medecine Hat Community Housing Society.

**Mme Robin Miiller (directrice générale, Medecine Hat Community Housing Society):** Merci beaucoup de nous recevoir aujourd'hui.

Je vais vous dire certaines choses que vous avez probablement déjà entendues, parce qu'il s'agit de choses essentielles. Alina vient de mentionner l'importance d'écouter les gens qui parlent d'expérience. Pour rester dans cet esprit, soulignons que la société d'habitation de Medecine Hat a dirigé des plans très complexes à l'échelle locale pour vaincre l'itinérance et qu'elle parle d'expérience.

Je suis très fière de diriger l'organisme local qui a piloté ces plans dans notre collectivité. Et je suis très fière d'être ici avec une collègue, Jaime Rogers, qui a supervisé personnellement leur application dans notre localité, Medecine Hat. Notre organisme a évolué dans ce contexte; c'est une société d'habitation semblable à celles que l'on trouve dans tout le pays.

Il a évolué dans la mesure où nous comprenons, non seulement l'importance de loger les gens dans des habitations à loyer modique, mais aussi l'importance de tenir compte du fait que nos locataires font face à une multitude d'obstacles en plus du coût du logement. Nous ne nous contentons plus d'offrir des logements abordables; nous offrons aussi un aiguillage vers les ressources locales dont les gens ont besoin pour stabiliser leur existence à tous points de vue. Notre organisation offre maintenant des services de sensibilisation pour aider notre clientèle à régler des problèmes autres que celui du logement. Nous avons d'ailleurs adopté la même approche dans notre lutte pour mettre fin à l'itinérance.

J'aimerais d'abord soulever quelques points très précis qui nous semblent importants dans le domaine du logement social. Je laisserai ensuite Jaime parler de certains des sujets en cause, ce qu'elle fait avec beaucoup plus d'éloquence que moi.

Du point de vue du logement abordable, voici les éléments qui nous semblent les plus importants: nous associons notre voix aux appels pour une stratégie nationale et une stratégie provinciale en matière de logement; nous demandons au gouvernement d'investir dans de nouvelles options de logement abordable; nous lui demandons de réparer et de mettre à niveau le parc de logements actuel (nous gérons plus de 500 propriétés de logement social qui se délabrent faute d'entretien); et explorer comment les options actuelles de logement abordable peuvent s'intégrer aux systèmes municipaux. Ce n'est pas seulement de logement qu'il s'agit, mais c'est de logement d'abord.

Il faut aussi débattre et collaborer avec les administrations fédérale et provinciale pour revoir les critères d'admissibilité et d'abordabilité. Les définitions actuelles sont tout à fait périmées. Trop souvent, elles nous obligent à accueillir des gens qui pourraient se débrouiller seuls et nous privent de la souplesse requise pour aider ceux qui auraient le plus besoin de nous.

Dans notre organisation, nous tentons de nuancer et de contextualiser la notion d'abordabilité, en procédant à ce que nous appelons une indexation de l'abordabilité. Cette indexation consiste à examiner les taux d'abordabilité et de soutien en vigueur en fonction du revenu ajusté, et à proposer de nouveaux taux basés sur le revenu total, incluant les prestations versées aux familles à faible revenu. Actuellement, 291 ménages sont en attente de logement social dans notre localité, ce qui représente 505 personnes, dont 109 enfants.

L'accès au logement sûr, approprié et abordable est problématique non seulement dans notre localité, mais dans tout le pays. Il est impératif d'investir dans ce domaine. Maintenant qu'on élabore une stratégie nationale en matière de logement, nous espérons qu'elle inclura un plan détaillé d'investissement et de mise en oeuvre.

Je crois qu'il s'agit d'un principe stratégique élémentaire: la réalisation des plans ne progresse que très lentement s'ils ne s'appuient pas sur des investissements durables. À Medecine Hat, les ressources étayant nos plans de lutte contre l'itinérance ont bénéficié d'investissements provinciaux solides. Ce fut l'une des clés de notre succès, avec la prise de décisions locale, comme vous l'avez déjà entendu, et le pouvoir de créer et financer des options de logement correspondant au contexte local. C'est la collectivité locale qui est la mieux placée pour savoir ce qui va marcher pour ses membres.

● (0910)

Il faut mettre en place un cadre de responsabilisation pour les bénéficiaires des fonds destinés au logement social, notamment les provinces et territoires. Le versement de fonds implique une reddition de comptes et la reddition de comptes implique la

responsabilité d'obtenir des résultats. Nous savons que cela marche: voilà sept ans que nous appliquons un tel cadre.

J'aimerais maintenant parler de l'intérêt de planifier à long terme plutôt que de réagir aux urgences.

Medecine Hat est reconnue internationalement comme étant la première localité à mettre fin à l'itinérance; pourtant, il suffirait d'une crise économique ou d'une catastrophe naturelle pour nous faire reculer de façon exponentielle par rapport à aujourd'hui.

Nos systèmes, même s'ils sont solides et exhaustifs, dépendent du soutien continu et soutenu des gouvernements. Ils pourraient se retrouver en crise si les industries du gaz ou du pétrole traversaient un moment difficile, ou si les gouvernements cessaient d'investir dans les stratégies éprouvées.

Enfin, la réduction de la pauvreté, c'est aussi la prévention de l'itinérance. L'accès à un logement approprié, par conséquent, devrait d'abord être vu comme une mesure de prévention de l'itinérance. Actuellement, les personnes vivant dans la pauvreté considèrent parfois l'accès à un logement approprié et abordable comme un coup de chance. On ne devrait pas se fier à la chance pour bénéficier d'un logement approprié.

**Le président:** Avez-vous quelque chose à ajouter?

**Mme Jaime Rogers (directrice, Département de l'itinérance et du développement du logement, Medecine Hat Community Housing Society):** Oui, si vous permettez. De combien de temps est-ce que je dispose?

**Le président:** Vous avez environ une minute, ou à peu près. Nous sommes assez souples.

**Mme Jaime Rogers:** Je vous en remercie.

J'aimerais remercier le député Glen Motz d'avoir organisé cette séance, et je tiens à vous remercier tous d'être venus nous entendre et de prendre en considération nos témoignages.

Je suis une maman célibataire et je dois vous confier quelque chose de personnel. Ma fille m'a donné un excellent conseil ce matin. Elle me le donne chaque fois que je dois parler en public. Elle me dit: « Maman, s'il te plaît, n'essaye pas de parler français aujourd'hui. » Alors, je vous dis respectueusement merci.

J'aimerais vous parler de deux choses, et ensuite, j'aimerais peut-être aussi vous lancer un défi.

J'ai l'honneur de travailler dans cette collectivité extraordinaire qu'est Medecine Hat. Je suis responsable du plan local pour mettre fin à l'itinérance. Nous avons lancé ce plan en 2014. La particularité de ce plan, et le secret du succès de Medecine Hat, c'est que nous l'avons suivi. C'est bien beau d'avoir un plan, mais c'est autre chose de le mettre en application.

Le défi que je vous lance, en élaborant votre stratégie de réduction de la pauvreté, c'est de l'assortir d'un plan de mise en oeuvre et d'un plan d'investissement. C'est comme cela que vous arriverez quelque part. Comme vous l'avez entendu dire par mes collègues, la maîtrise d'oeuvre locale est très importante.



À Medecine Hat, nous avons mis fin à l'itinérance chronique. Il nous reste du pain sur la planche. Notre succès ne veut pas dire que plus personne ne connaîtra l'itinérance. Ce qu'il faut retenir, et ce que cela veut dire, c'est que notre système d'entraide est si solide et si complet que si quelqu'un se retrouve dans la rue — et c'est inévitable — on se portera rapidement à son secours et on lui offrira un logement et un soutien adéquats. Voilà l'essentiel.

J'aimerais maintenant passer à la réduction de la pauvreté.

Hier soir, et plus tôt dans la journée d'hier, nous avons eu le grand honneur de publier le résultat d'environ six ans de travail acharné. C'est Mme Alina Turner qui nous a soutenus au cours des six derniers mois, comme consultante. Le document s'intitule *Thrive, Medicine Hat and region's strategy to end poverty and increase well-being*.

Je dois vous dire un mot au sujet du titre. Lors des discussions préparatoires, les gens se demandaient pourquoi dire que nous voulons mettre fin à la pauvreté, alors que c'est une chose impossible. Ce que nous avons répondu à la collectivité, c'est que si l'on ne se fixe pas pour objectif de mettre fin à quelque chose, on est sûr que cette chose va persister. Se fixer un objectif de réduction de 80 %, ça ne suffit pas.

Nous avons utilisé l'exemple du suicide, parce que le suicide est un indicateur très révélateur du bien-être de la collectivité. Il serait moralement irresponsable de se doter d'un plan indiquant qu'on peut accepter deux suicides cette année.

Voilà pourquoi je vous défie de mettre fin à la pauvreté et d'augmenter le bien-être. Faites preuve d'audace. Si vous n'êtes pas audacieux, les municipalités, les provinces et les collectivités ne le seront pas non plus. Alors, je vous en conjure, donnez l'exemple et soyez audacieux.

La pauvreté coûte aux Albertains entre 7,1 et 9,4 milliards par an. Aujourd'hui, cet argent sert à gérer les défavorisés dans leur pauvreté. Elle ne sert pas à améliorer leur sort. Il faut investir judicieusement.

Je tiens aussi à vous signaler que l'un des atouts de notre plan pour mettre fin à l'itinérance, c'est d'affirmer que l'itinérance et la pauvreté n'ont rien à faire des clivages politiques. Elles ne font pas de discrimination. Si nous avons eu un tel succès à Medecine Hat, c'est parce que nous avons l'appui de la collectivité, bien sûr, et aussi l'appui de nos élus municipaux, provinciaux et fédéraux. Quand nous disons qu'il faut mobiliser toute la collectivité, nous incluons tous les paliers de gouvernement. Medecine Hat est le parfait exemple des résultats que cela donne.

Notre rapport propose 13 stratégies différentes. Comme l'a indiqué Mme Turner, il ne s'agit pas seulement de revenu; il ne s'agit pas seulement de créer de l'emploi. Il s'agit de donner un sentiment d'appartenance à tous les membres de la collectivité. Nous savons que quand les membres de la collectivité s'épanouissent, c'est toute la collectivité qui s'épanouit. Les commerces s'épanouissent. L'industrie s'épanouit aussi.

Je vous invite, encore une fois, à faire preuve d'audace et à lancer ce mouvement et cette approche, s'il vous plaît.

Merci.

● (0915)

**Le président:** Merci de votre présence parmi nous et merci surtout de nous rappeler la raison de la tenue de ce comité.

Je le déclarais hier à Winnipeg et le répéterai ici même: il n'y a personne à la Chambre des communes qui ne souhaite éradiquer la

pauvreté. Ce groupe que j'ai eu le plaisir d'apprendre à un peu mieux connaître, tout en étant parfois coincé au Nouveau-Brunswick... Nous sommes sur la même longueur d'onde. Il peut y avoir différentes façons d'atteindre un but, mais ce but reste le même.

Nous allons maintenant passer aux questions. Commençons d'abord par le député Glen Motz.

**M. Glen Motz (Medicine Hat—Cardston—Warner, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci, en premier lieu, à chacun de vous d'avoir pris le temps de nous faire partager l'expérience qu'il a vécue.

Au cours des six minutes dont je dispose pour ce premier tour, j'aimerais poser deux ou trois questions.

Reagan, vous nous avez parlé au début d'un plan d'engagement communautaire réussi. Comment ce plan se présente-t-il? Pourriez-vous nous expliquer, très brièvement, ce qui assure la réussite d'un plan d'engagement communautaire d'un point de vue éducatif?

**Mme Reagan Weeks:** Avec plaisir. Dans notre division scolaire, nous nous sommes inspirés des travaux d'Epstein pour établir le plan d'engagement communautaire, ce qui implique un bon nombre de facteurs.

Nous avons conclu trois partenariats officiels avec des institutions postsecondaires un peu partout en Alberta pour nous permettre de dispenser notre programmation à distance. Nous avons également mis sur pied des équipes parents-enseignants de manière à faciliter la participation des parents qui perçoivent des barrières à cet égard. Il peut s'agir d'engager des interprètes pour communiquer avec les populations germanophones parlant le bas allemand, tout comme de nous assurer que nos élèves en milieu scolaire ont accès à des langues telles que le cri.

Nous avons établi des partenariats avec la banque alimentaire locale, qui nous a grandement aidés à nous attaquer aux problèmes de sécurité alimentaire dans les écoles. Nous nous sommes rapprochés des musées et des galeries d'art. Nous avons trois écoles communautaires qui abritent des bibliothèques municipales sur leur site pour faciliter les échanges entre l'école et la collectivité dans son ensemble. Nous avons construit un bon nombre d'édifices, y compris un tout nouvel édifice à Schuler, en concertation avec les organismes communautaires qui peuvent ainsi accéder à l'édifice en dehors des heures scolaires normales. Cela permet de réduire les coûts d'infrastructure et de réduire nos coûts grâce au partage des infrastructures.

● (0920)

**M. Glen Motz:** Merci beaucoup, Reagan.

Robin, permettez-moi de vous poser une question. Vous avez mentionné dans votre exposé que le système devait repenser ses évaluations du personnel, soit en le rendant qualifié ou en ne le faisant pas participer dans un processus.

Brièvement, pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ce que cela donne dans la pratique selon votre perspective?

**Mme Robin Müller:** Entre autres, une des choses que nous avons remarquées dans notre processus est que nous...

Faites-vous allusion à mes commentaires sur la liste d'attente, et les gens...

**M. Glen Motz:** Oui, vous avez dit que nous devons travailler à repenser l'évaluation des besoins des personnes.

**Mme Robin Müller:** D'accord.

Nous reconnaissons dans notre système que l'approche que nous avons adoptée jusqu'à maintenant pouvait ne pas bien cerner les situations que les gens vivent concrètement. Nous recourions à des outils d'évaluation qui nous donnaient un résultat d'évaluation des besoins, mais sans nous fournir une indication de ce qu'était le besoin réel de la personne.

Par exemple, nous savons que la législation sur les logements sociaux en Alberta accorde la priorité aux personnes monoparentales ou à des parents ayant des enfants — des familles — plutôt qu'à des personnes seules en quête d'un toit. Conçu pour servir les familles, ce système avait un rôle à jouer à ce moment-là, alors qu'il y avait des priorités dont il fallait s'occuper. Malheureusement, cette loi qui n'a pas été révisée depuis 25 ans est fort lacunaire... Elle propose de servir d'abord ceux qui sont le plus dans le besoin, mais la définition de ceux qui sont les plus nécessiteux est désormais changée. Les évaluations dont on se sert pour déterminer qui est dans le plus grand besoin ne sont pas au diapason des besoins réels des personnes.

**M. Glen Motz:** Si je comprends bien, au bout du compte, c'est que les outils d'évaluation doivent dorénavant être actualisés, flexibles et adaptables à la communauté et à la population, dans une certaine mesure; manifestement, il faut adhérer à une norme.

**Mme Robin Müller:** Absolument. Il vaut mieux offrir des services qui répondent aux besoins actuels de la population plutôt que d'essayer d'intégrer les gens dans un système.

**M. Glen Motz:** D'accord, c'est entendu.

C'est à vous que je vais accorder le plus de temps pour cette dernière question, Jaime. J'apprécie les commentaires que vous avez formulés. Fidèle à ce que vous êtes et à ce qui a assuré votre succès, vous avez réussi à lancer des défis.

Dans un monde idéal, comment le gouvernement fédéral arrive-t-il à « performer » dans la réduction de la pauvreté?

**Mme Jaime Rogers:** Je pense qu'il y a de nombreuses façons d'être audacieux. Il s'agit d'abord de savoir ce qui se passe dans vos circonscriptions, de même que dans vos collectivités. Le fait de nous rappeler cette information, comme vous le faites en ce moment, joue un rôle déterminant.

N'oubliez pas non plus de mettre en doute ce que nous vous disons. Remettez toujours en question ce que vous entendez. Parlez à des gens qui ont une expérience vécue, ceux qui vivent réellement dans la pauvreté. Nous pouvons tous siéger ici devant un comité d'experts en tant que témoins, mais ce qu'il faut c'est aller parler aux gens qui en font l'expérience concrète et qui ont peine à fonctionner dans les méandres actuels de ce système.

Je sais qu'il y a des chances que cela se produise, ou que vous avez les moyens d'y arriver, alors je vous prie respectueusement de poursuivre vos efforts. Soyez audacieux.

Examinez vos politiques actuelles. Il y en a certaines qui tournent à vide. Je sais qu'il faut beaucoup de temps pour changer une politique. Pour illustrer mon propos, je partagerai un exemple se rapportant à la stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance.

Nous sommes à la fois des gestionnaires de logements sociaux, un organisme communautaire et une entité communautaire. La stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance nous a réservé une belle surprise: notre cycle d'investissement est passé de trois ans à cinq ans. Le gouvernement fédéral a statué que le logement était la priorité. Cela a changé la perception de l'itinérance dans le reste du Canada.

Cela nous a ouvert de nouvelles perspectives. Nous avons pu procéder à une planification à plus long terme avec nos communautés. Cela nous a permis également d'en tirer parti en faisant valoir au gouvernement provincial, qui n'accorde qu'un financement annuel, « que notre gouvernement fédéral avait poussé l'audace jusqu'à s'engager dans un financement de cinq ans ». Cela nous a procuré de solides points d'appui.

Quand vous regardez vos politiques, ce n'est là qu'un exemple de ce que les collectivités disent et de ce qui fonctionne bien. Soyez audacieux: n'hésitez pas à faire un saut dans l'inconnu avec vos communautés. Ce sont elles qui feront le gros du travail pour vous et qui mettront en œuvre vos politiques comme elles devraient l'être, parce que ce sont les gens qui comptent avant tout.

● (0925)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous cédon maintenant la parole au député Long.

**M. Wayne Long (Saint John—Rothesay, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous.

J'aimerais tout d'abord remercier le député Motz de m'avoir invité dans votre merveilleuse ville. Vous avez là un député remarquable, au caractère très passionné. J'ai un grand respect pour lui.

J'ai un bon nombre de questions à poser. J'aimerais commencer par Mme Weeks.

Ma question ne porte pas sur le logement, mais bien sur l'éducation préscolaire. À Saint John, au Nouveau-Brunswick, nous avons commencé à élaborer un projet pilote intitulé Learning Together, ou Apprendre ensemble, au moyen duquel nous entendons aller dans des quartiers prioritaires de Saint John, où l'on trouve entre 60 et 65 % de pauvreté infantile, et où nous pourrions proposer un concept d'apprentissage préscolaire en collaboration avec les écoles.

Dans quelle mesure croyez-vous qu'il est important que le gouvernement fédéral propose à l'échelle nationale un programme structuré d'apprentissage préscolaire pour les enfants de trois et quatre ans?

**M. Reagan Weeks:** Eh bien, pour moi, il est certain que le gouvernement fédéral doit jouer un rôle dans une stratégie d'apprentissage pour les enfants d'âge préscolaire, mais je pense également qu'il est essentiel de contextualiser cette stratégie dans la collectivité.

Un des défis qui se posent en voulant mettre sur pied des programmes d'apprentissage en milieu préscolaire est que les enfants ne sont pas encore intégrés au sein de la grande collectivité, ce qui signifie qu'il faut parfois laisser s'élargir l'écart au moyen d'une stratégie bien intentionnée.

Par exemple, en Alberta, nous accueillons souvent des enfants qui reçoivent un financement dans le cadre d'un programme. Parfois, on leur reconnaît des besoins minimes se rapportant à l'élocution ou à d'autres types d'activités. Le plus souvent, ces enfants sont rassemblés dans une unité d'apprentissage préscolaire, de manière à concentrer dans un seul lieu les élèves aux prises avec des difficultés de langage.

La sagesse de cette méthode est douteuse. Peut-être devrions-nous nous appliquer à mieux mettre en oeuvre ce programme. Convaincue de la grande importance de ce programme, je crois qu'un bon nombre de provinces seraient d'accord avec ce que vous faites au Nouveau-Brunswick. Je crois également qu'il faut nous laisser le temps de le contextualiser.

**M. Wayne Long:** À mon sens, on croit que les gouvernements excellent en matière d'allègement, au moyen de la prestation fiscale pour enfants du Canada ou de divers autres programmes, mais pour remonter à la source de pauvreté, notre objectif à long terme, je crois que l'apprentissage préscolaire est ce vers quoi nous devons nous tourner à l'échelle nationale.

J'aimerais également que vous nous fassiez des commentaires sur les programmes parallèles offerts aux parents et sur leur grande importance.

**Mme Reagan Weeks:** J'aurais tendance à dire qu'ils sont absolument essentiels. Je limiterai mes propos à notre région pour le moment, mais nous remarquons, en raison du caractère expansif des risques cumulatifs auxquels sont exposés nos enfants et du grand nombre de cas touchant nos élèves, qu'il est essentiel d'apporter du soutien aux parents. En présence de tels niveaux de stress, les parents semblent incapables de prendre un peu de recul et d'élaborer des stratégies basées sur l'attachement. Grâce à ces programmes, qui sont offerts de manière non menaçante à l'ensemble de la population et non dans un encadrement précis où le déficit a été identifié, nous espérons obtenir une hausse remarquable. Nous avons mis certaines de ces techniques à l'épreuve en septembre. Elles ont été très bien reçues, et nous avons pu profiter d'un effet de « pollinisation croisée » chez les familles qui y ont assisté, alors nous avons toutes les raisons d'espérer.

**M. Wayne Long:** Nous voyons plein de parents à Saint John qui désirent aider. Ils ne savent tout simplement pas comment s'y prendre.

**Mme Reagan Weeks:** Précisément.

**M. Wayne Long:** Voilà le problème.

Merci pour la présentation, madame Turner. C'était très intéressant.

Avez-vous remarqué des avantages directs associés à la prestation fiscale pour enfants du Canada à Medicine Hat?

**Mme Alina Turner:** Très bonne question. J'ai passé 20 heures à évaluer l'impact du problème en cause en voulant recalculer le salaire de subsistance aux fins de ce rapport.

Oui, absolument. Pour illustrer mon propos, lorsque Medicine Hat a commencé à s'attaquer au salaire minimal en 2012, je crois que le calcul du salaire de subsistance nous donnait 13 \$ de l'heure. De toute évidence, lorsque nous avons procédé à de nouveaux calculs en date d'aujourd'hui, en 2017, nous obtenions 13,65 \$, soit une augmentation de 0,65 \$ de l'heure. Il fallait vraiment investir tous ces efforts pour découvrir une augmentation de 0,65 \$? Qu'allons-nous dire aux gens de la communauté? Le but de l'exercice était de monter un dossier. Le salaire horaire que nous obtenions était même inférieur au salaire minimum de 15 \$ qui était alors proposé. Lorsque nous avons examiné un peu plus attentivement les raisons de la chose, nous avons compris que c'était attribuable à l'impact de cet avantage ayant été introduit six mois auparavant. Sans cet avantage, le salaire de subsistance aurait été plus près de 15 \$ de l'heure que de 13 \$. Vous avez concrètement ruiné la cause du salaire de subsistance à Medicine Hat en raison de cet avantage. Cela suffit à vous montrer à quel point c'est important.

D'accord, il s'agissait ici d'enfants. Si nous considérons les célibataires, il va sans dire que cet avantage disparaît du radar.

● (0930)

**M. Wayne Long:** C'est à mon tour de me lancer. Je crois que ce qui en ressort est que, une fois encore, les changements porteurs de transformation à l'échelle nationale proviennent de programmes fédéraux. La prestation fiscale pour enfants du Canada est un exemple d'initiative porteuse de transformation. La SRG/SG n'est pas tout à fait l'« alpha et l'oméga », mais elle se rapproche beaucoup du salaire de subsistance; elle reste inadéquate permettant à peine de subsister.

Pourriez-vous faire des commentaires sur ceux qui manquent au tableau — je crois savoir qui ils sont, les célibataires — et ce que vous croyez que nous devrions faire pour les aider?

**Mme Alina Turner:** Malheureusement, je crois que les populations qui ont disparu du radar sont celles que nos systèmes s'acharnent à négliger: ce sont les personnes itinérantes et les toxicomanes. Il semble que ce sont eux qui se retrouvent constamment exclus de notre système. Le programme Priorité au logement nous a permis de crier « non » pour la première fois et d'affirmer que nous allions remettre les choses à l'endroit et donner la priorité à ceux qui ont été marginalisés.

Ce qui cloche dans ce système c'est qu'il semble toujours y avoir un perdant dans les initiatives. Même avec le programme Priorité au logement, prévu comme un investissement devant desservir en priorité la population itinérante, nous avons oublié de cibler les gens qui vivent de façon transitoire l'expérience de l'itinérance. Cela a créé une onde de choc dans tout le pays. Aussi géniaux que peuvent être le programme Priorité au logement et l'économie de coûts qui a justifié ces initiatives — nous affirmons que le gars qui nous coûtait 100 000 \$ nous en coûte maintenant que 10 000 \$ —, un jeune qui ne s'est pas présenté à l'urgence, tout en vivant dans la rue et en s'adonnant à la prostitution pour assurer sa survie ne nous coûte rien, cela signifie que ce jeune extrêmement vulnérable ne constitue pas une priorité maintenant en raison de notre focalisation sur le programme Priorité au logement. Je me permettrais d'ajouter qu'il faut tenir compte des conséquences inattendues dans un tel scénario. Dans le cadre de ma recherche, je me suis entretenue avec de nombreux jeunes qui m'ont dit — désolée pour le ton familier — « Je ne suis pas encore assez mal foutu pour demander de l'aide. » Ce n'est pas là le but, j'en suis sûre, mais cela se produit souvent.

**M. Wayne Long:** Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant céder la parole à la députée Sansoucy.

[Français]

**Mme Brigitte Sansoucy (Saint-Hyacinthe—Bagot, NPD):** Merci, monsieur le président.

C'est la première fois que je me joins au Comité au cours de cette tournée. J'étais impatiente de le faire. Je suis heureuse que cela se déroule ici, à Medicine Hat. À la suite du témoignage de mon collègue M. Motz, j'avais très hâte de vous entendre. Vos propos sont vraiment très inspirants.

Pendant une dizaine d'années, j'ai été directrice d'un organisme communautaire d'hébergement pour jeunes en difficulté, à une époque où on revendiquait les principes que vous défendez, que vous appliquez et qui sont très importants, soit de parler aux citoyens, d'écouter ceux qui vivent en situation de pauvreté et de leur permettre de se responsabiliser plutôt que d'être pris en charge.

Pour ma part, j'ai une perspective du Québec, et j'ai trouvé inspirant d'entendre Mme Weeks parler du centre du mieux-être pour les enfants, car j'ai l'impression qu'il s'agit d'une expérience similaire à celle lancée au Québec par le Dr Julien avec ses centres de pédiatrie sociale. C'est la même chose du côté de Mme Turner et du chantier de l'économie sociale qui fait naître de nouvelles façons d'aborder le financement. C'est vraiment très inspirant d'entendre tout cela.

Ma première question concerne la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance. Vous avez mentionné qu'il faut aller parler aux gens qui connaissent les problèmes et les solutions. Il ne faut pas seulement se concentrer sur une approche en particulier. Vous l'avez dit, l'approche Logement d'abord fonctionne bien. Mme Rogers en a témoigné, Mme Turner aussi. Cependant, il existe de nombreuses autres approches qui peuvent aussi bien fonctionner. On doit également penser à la prévention. Mme Turner vient d'en parler. On ne doit pas attendre que la situation des gens dégénère avant d'agir et de les aider.

On sait que le financement des autres approches était malheureusement restreint. Au fond, j'aimerais savoir si c'est la même chose ici. Aimerez-vous une approche plus générale en ce qui concerne le financement de la prévention de l'itinérance?

Mme Rogers peut répondre en premier et, ensuite, les autres intervenants pourront ajouter leurs commentaires.

• (0935)

[Traduction]

**Mme Jaime Rogers:** Je crois que ce qui est important, c'est de comprendre que le financement et l'investissement comportent des résultats porteurs de même qu'un solide encadrement comptable. Quand le financement d'une communauté s'insère dans une perspective fédérale avec ses attentes et ses lignes de conduite pour l'investissement des fonds dans la communauté, on peut alors penser que nous détenons la clé.

Cela peut même prendre une approche qui nous informe qu'un pourcentage x sera consacré à des initiatives de prévention et qu'un pourcentage x sera canalisé vers l'itinérance chronique. Il faut qu'il y ait davantage de planification à long terme.

Tout reposera sur l'investissement consenti à l'assurance qualité. S'il n'y a personne pour examiner vos opérations, vous pourriez avoir investi beaucoup d'argent sans obtenir de résultats. Les systèmes de données sont également d'une très grande importance, et nous devons nous assurer d'en avoir à notre disposition... Lorsque je suis venue à Medicine Hat il y a environ six ans, nous avions comme slogan: « Les données dynamisent vos dollars ». Si vous ne pouvez produire de résultats, vous ne recevrez pas de financement.

Une partie de l'audace dont je parle consiste à s'assurer que le message passe quand la stratégie pour contrer la pauvreté nationale est déployée. Les données doivent dynamiser les dollars dans l'investissement. Si les choses ne fonctionnent pas, n'hésitez pas à couper le financement. Ne persistez pas à investir dans des projets qui ne produisent pas de résultats satisfaisants.

[Français]

**Mme Brigitte Sansoucy:** Merci.

Mme Turner, avez-vous quelque chose à ajouter?

[Traduction]

**Mme Alina Turner:** Bien sûr. J'aimerais ajouter quelque chose au sujet de la planification des systèmes parce qu'on en a beaucoup parlé. Je crois que le message communiqué rejoint le vôtre.

Dans le contexte de la planification des systèmes et de stratégies déployées à l'échelle locale et de ce à quoi Jaime faisait allusion, il faut qu'il y ait un quart-arrière qui prenne le jeu en main, qui ait une bonne stratégie, qui dise aux joueurs où aller. Nous croyons parfois que c'est le rôle du bailleur de fonds, de la personne qui distribue les dollars.

Le problème c'est qu'il y a un grand nombre de bailleurs de fonds. Il y a parfois autant de sources de financement dans une communauté qu'il y a de services, et parfois il y a autant de services qu'il y a de clients. Nous avons hérité d'une approche en mosaïque pour traiter de problèmes à multiples composantes.

Ce qu'il faut à mon sens est qu'il y ait un quart-arrière désigné pour veiller à réduire la pauvreté au niveau communautaire et dont la seule responsabilité consiste à s'assurer que les joueurs font ce qu'ils sont censés faire. Cela comprend les bailleurs de fonds. Parfois, croyez-le ou non, ces derniers sont ceux qui font obstacle à l'accomplissement d'un bon travail, tout ça parce qu'ils changent les mandats en cours de route.

Cela se produit souvent avec Centraide. Ils disent: « Nous avons 40 millions de dollars investis dans la communauté et le gouvernement en a également 40 millions de dollars. Nous croyons que le gouvernement devrait s'en occuper, donc nous allons retirer notre financement », mais tout cela sans avoir parlé au gouvernement. Qui en souffre? Les clients, bien sûr, puisque l'argent s'est déplacé et qu'il y a maintenant un manque de services.

Il faut qu'il y ait quelqu'un pour mettre en place la stratégie et les objectifs communs au niveau communautaire et qui ait un sens de la responsabilité et de l'autorité suffisant pour dicter comment les fonds doivent être distribués et utilisés à quelles fins.

La pièce maîtresse du scénario ici, c'est Jaime. Jaime est le quart-arrière. Dans d'autres collectivités, nous n'avons même pas de quart-arrière, et c'est alors que tout se met à aller à vau-l'eau. Il n'y a pas de système de mesure, les bailleurs de fonds se disputent, les fournisseurs de services font leurs ambassades secrètes auprès des divers financiers, et rien n'est jamais mis en oeuvre à cause de l'interférence constante de la politiciaillerie.

Dans une collectivité qui se rallie à cette fonction de quart-arrière et où la personne qui en assume le rôle jouit de légitimité dans son milieu, lorsqu'un bailleur de fonds dit: « Je suis désolé, mais je retire mon argent; ce n'est pas ici que se trouve le besoin communautaire », il reçoit l'appui de la communauté.

Ce qui, je pense, illustre le mieux cette histoire, ce sont les agences à Medicine Hat qui vont voir Jaime et lui disent: « Nous avons trop d'argent; nous voulons que vous réduisiez notre budget parce que nous croyons que vous devriez investir en prévention dans un autre domaine. » Cela vous indique qu'un niveau de planification communautaire est maintenant intégré dans l'ensemble du système de soins, que tous évoluent en marchant dans la même direction et qu'ils peuvent compter sur la planification des systèmes grâce à l'organisation du quart-arrière.

• (0940)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous cédon maintenant la parole à Anju Dhillon pour six minutes, s'il vous plaît.

**Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.):** Bonjour.

Merci, madame la présidente.

J'aimerais commencer avec Mme Rogers. Puis-je vous appeler ainsi?

**Mme Jaime Rogers:** Appelez-moi comme vous voulez.

**Mme Anju Dhillon:** Vous avez parlé du programme du gouvernement fédéral Logement d'abord. Pourriez-vous nous dire un peu plus en détail en quoi il vous a aidés?

**Mme Jaime Rogers:** Oui, bien sûr.

Nous sommes l'entité communautaire de Medicine Hat. Nous recevons des fonds réservés et des fonds destinés aux communautés autochtones, donc nous avons deux apports de financement. Nous avons eu le privilège d'en discuter avec des représentants du gouvernement fédéral. Nous sommes allés à Ottawa, et nous avons parlé de la mise en oeuvre du programme et des bienfaits qu'il apporterait dans tout le Canada.

Je vais commencer par décrire les difficultés que nous avons quand l'approche Logement d'abord n'existait pas. L'affectation des fonds était trop générale. Nous pouvions financer des choses qu'il était agréable d'avoir dans la communauté, mais qui n'étaient pas essentielles. Cela était dû en partie au fait que le financement fédéral destiné à l'itinérance datait de 2001, de l'Initiative de partenariats en action communautaire, l'IPAC. C'était un de ces fonds créés pour produire de bons sentiments. Il visait à gérer l'itinérance, et non à l'éliminer.

En Alberta, nous avons adopté la stratégie Logement d'abord avec des plans de 10 ans sur l'itinérance ainsi que nos plans locaux de gestion de l'itinérance; ce programme est ainsi devenu une stratégie.

Puis le gouvernement fédéral s'est joint à la stratégie Logement d'abord. Cela nous a permis de modifier notre façon d'affecter ces fonds. Il nous était très utile de pouvoir dire à la communauté que le gouvernement fédéral exigeait telle ou telle chose. Avant cela, la communauté savait que nous avions une marge de manoeuvre tellement vaste que nous pouvions affecter les fonds à la soupe et aux sandwichs si nous le voulions.

À Medicine Hat, nous avons décidé de ne pas agir ainsi, bien sûr, alors nous avons affecté nos fonds un peu différemment dès le départ. Mais ce soutien national nous a beaucoup aidés dans nos tractations avec la communauté, je dois dire.

Grâce au gouvernement fédéral qui donnait de l'importance au programme, nous avions presque l'impression qu'il nous protégeait pour que nous puissions faire notre travail.

**Mme Anju Dhillon:** Combien d'ainés viennent vous demander de l'aide?

**Mme Jaime Rogers:** Dans le cadre de son programme Logement d'abord et de son plan visant à éliminer l'itinérance, Medicine Hat a logé 1 074 personnes jusqu'à présent depuis le début de sa mise en oeuvre, le 1<sup>er</sup> avril 2009; cela comprend 312 enfants. De toutes les personnes servies par le programme, 12 % étaient des aînés, et 8 % étaient des vétérans. Il est certain qu'il reste encore des vétérans sans abri dans la ville et dans la communauté.

Le logement autonome des aînés constitue un portefeuille important de notre mandat de logement abordable et social. Je ne sais pas exactement combien d'ainés ont reçu un logement indépendant, mais notre communauté comprend une importante population d'ainés.

**Mme Anju Dhillon:** La population d'ainés s'est-elle accrue?

**Mme Jaime Rogers:** Oui, mais pas assez pour que nous devions y affecter plus de fonds ou modifier notre stratégie pour le moment.

**Mme Anju Dhillon:** Pensez-vous que les nouvelles prestations de Sécurité de la vieillesse et de Supplément de revenu garanti stabilisent le nombre d'ainés qui viennent chercher de l'aide?

**Mme Jaime Rogers:** Ah oui, c'est sûr. Il y a quelque temps, notre député, le ministre d'État, a déposé au Parlement la politique sur l'itinérance et sur la Sécurité de la vieillesse, qui a été adoptée. J'ai eu le privilège de participer à ces travaux dans les coulisses, si l'on peut dire. Ces politiques ont beaucoup aidé les aînés qui auraient été obligés de demander leurs prestations de Sécurité de la vieillesse. Elles n'étaient pas garanties.

Ces prestations causent cependant un grave problème pour les aînés qui reçoivent du gouvernement de l'Alberta des prestations de revenu garanti pour personnes gravement handicapées, l'AISH. Dès qu'ils atteignent 65 ans, ils sont frappés de pauvreté parce que leurs frais de logement grimpent de façon exponentielle. Si vous voulez vous attaquer à un problème, en voici un, cette transition de la prestation de l'AISH à la Sécurité de la vieillesse. Les aînés sont plus défavorisés qu'ils ne l'ont jamais été dans leur vie.

**Mme Anju Dhillon:** S'agit-il d'ainés célibataires, ou de couples?

**Mme Jaime Rogers:** Les deux. Je crois que ce problème frappe plus durement les couples.

**Mme Anju Dhillon:** Vous voulez dire que comme leur mobilité est réduite et qu'ils ont des troubles de santé, ils doivent apporter des modifications à leur logement, et cela leur coûte cher?

● (0945)

**Mme Jaime Rogers:** Je vous parle d'un problème de revenu. Dès qu'ils atteignent 65 ans, ils cessent de recevoir leurs prestations de l'AISH. Au lieu de cela, ils reçoivent les prestations de Sécurité de la vieillesse; autrement dit, selon les critères actuels d'admissibilité au logement, ils ont un revenu disponible plus élevé.

Je vais vous donner un exemple. Disons qu'un aîné payait 120 \$ par mois pendant qu'il recevait ses prestations de l'AISH, mais à partir de 65 ans, il doit payer 400 \$. Il y a une faille dans le système.

**Mme Anju Dhillon:** Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Brown?

**M. John Brown:** Oui, merci. Je crois que nous ne voyons ici que la crête de cette énorme vague argentée du vieillissement de la population.

Les premiers baby-boomers fêtent leurs 70 ans cette année, alors ils sont encore en relativement bonne santé. Avec les années, nous verrons toujours plus d'ainés souffrant de graves troubles de santé. Les coûts que les particuliers et le public devront assumer augmenteront. Il en coûte chaque jour 2 500 \$ pour garder une personne à l'hôpital, et l'on estime que 40 % des lits d'hôpitaux sont occupés par des patients qui n'ont pas besoin de ces soins actifs. Une faille du système crée très évidemment de la pauvreté, mais les coûts viennent aussi d'autre part.

**Mme Anju Dhillon:** Pensez-vous que les soins à domicile...

**Le président:** Je suis désolé, mais nous devons passer la parole à la prochaine personne. Wayne pourra peut-être donner de son temps de parole.

**M. Wayne Long:** Je vous remercie tous une fois de plus. Bonjour, et félicitations à vos Medicine Hat Tigers.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Wayne Long:** J'étais copropriétaire des Saint John Sea Dogs, les Sea Dogs qui ont gagné la Coupe Memorial, soulignons-le bien.

Je vais vous lire une citation. Elle vient d'un article que vous avez rédigé et que j'ai lu hier soir.

« Certains dirigeants sont des génies de l'exécution. [...] Ils savent parfaitement allier leur vision, leur sentiment d'urgence, leur capacité d'exécution et leur sens de la méthode... »

Vous avez dit que les pauvres ne sont pas seulement privés d'argent en banque: il leur manque la santé mentale, les loisirs, la sécurité alimentaire et l'accès à de bons emplois.

J'ai une question à vous poser. Je respecte profondément Medicine Hat et ce que vous faites dans votre ville. J'y vois beaucoup de caractéristiques communes avec ma ville de Saint John, au Nouveau-Brunswick. Vous avez la chance d'avoir les excellents intervenants que nous avons entendus ce matin, des dirigeants extraordinaires comme votre maire et vous-même ainsi qu'un excellent député. Toutes les villes n'ont pas d'aussi bons dirigeants; elles ont les mêmes besoins, mais elles ne sont tout simplement pas aussi bien dirigées.

Madame Turner, pourriez-vous me dire à quel point il est important d'harmoniser l'action des trois ordres de gouvernement — les ordres fédéral, provincial et local — et ce que nous, du gouvernement fédéral, pourrions faire pour y contribuer? Nous pourrions peut-être, comme quelqu'un l'a dit, assumer le rôle de quart-arrière « porteur de ballon » dans la collectivité. Pourriez-vous nous décrire l'importance d'harmoniser l'action de ces trois ordres gouvernementaux?

**Mme Alina Turner:** Vous avez mis le doigt dessus: comment recréer le moment magique, comment recréer ces conditions après une violente tempête?

Je ne viens pas de Medicine Hat, mais de Calgary. J'aide de nombreuses collectivités à régler différents problèmes sociaux. J'ai développé un bon sens de la comparaison. J'atterris à Yellowknife ou à St. John's ou à Victoria, et j'y vois ces quarts-arrière et ces intervenants cruciaux. Si je fais bien mon travail, ils pourront faire avancer les choses. Je concentre mes efforts sur une ou plusieurs personnes magiques et j'aide à renforcer ces liens pour créer cette action harmonieuse.

**M. Wayne Long:** Il n'est toutefois pas facile de choisir cette personne très spéciale, parce qu'en la sélectionnant, on risque d'aliéner deux autres personnes.

De plus, il arrive que les services se dédoublent et que les groupes qui s'en chargent s'arrachent les mêmes fonds et, comme vous l'avez dit, que ces fonds viennent de plusieurs sources.

Quelles améliorations suggérez-vous que nous, du gouvernement fédéral, apportions pour résoudre ces problèmes?

**Mme Alina Turner:** En parlant de ces intervenants cruciaux, je tenais à souligner qu'habituellement ils sont plusieurs, ils forment un groupe. Le « quart-arrière » sait généralement regrouper les personnalités les plus dynamiques de la collectivité afin de créer un type d'organisme officiel en lui confiant un mandat pour accomplir ce travail de planification. Ces personnes viennent de toute la communauté de soins de la localité. À Medicine Hat, nous avons créé un conseil de champions dans le cadre du plan d'élimination de l'itinérance.

Avec le plan d'élimination de la pauvreté, lancé justement hier, Denise, la présidente du collège communautaire, fait partie des membres fondateurs de ce conseil de champions. Ce conseil regroupe les vedettes de cette équipe de quarts-arrière. J'aime court sur le terrain avec le ballon; c'est lui qui coordonne la mise en

oeuvre. C'est ainsi que l'on réunit ces intérêts. La province a intérêt à ce que l'on regroupe ces initiatives, et le gouvernement fédéral aussi.

● (0950)

**M. Wayne Long:** Je comprends parfaitement.

Du point de vue du gouvernement fédéral, je perçois un défi, ou une occasion, du fait que nous avons une certaine priorité dans le cadre de la stratégie de logement ou... et puis il y a la province. Suivant la direction stratégique du gouvernement, ces priorités ne correspondent parfois pas aux nôtres, ou nos priorités ne correspondent pas à celles du gouvernement local. Même les gouvernements provinciaux établissent leurs programmes en vue d'une campagne électorale ou autre.

Comment corriger cette situation?

**Mme Alina Turner:** Malheureusement, pour le meilleur ou pour le pire, les gens passent et disparaissent. Les intérêts des gouvernements changent continuellement. Il faut donc établir une infrastructure locale détachée des affaires politiques. C'est pourquoi nous avons dit que ces choses ne portent pas de couleur. Une bonne infrastructure saura naviguer dans l'océan de la politique sans sombrer. Nous le faisons depuis des dizaines d'années. Il suffit d'harmoniser les différentes politiques et de les réunir pour répondre aux besoins de la collectivité.

Selon moi, c'est la solution. Il faut établir une infrastructure communautaire solide.

**M. Wayne Long:** Merci.

Madame Weeks, arrive-t-il à vos conseils scolaires de perdre de vue certains enfants? Par exemple à Saint John, nous avons des enfants de cinq ans qui arrivent à l'école sans même savoir lacer leurs chaussures et totalement dysfonctionnels socialement. Bien souvent, nous nous demandons d'où ils sortent. On dirait qu'ils naissent, puis disparaissent pendant quatre ans, et tout d'un coup, ils arrivent à l'école.

Constatez-vous ce type de cas chez vous? Auriez-vous une solution à nous suggérer? Serait-il possible de suivre ces enfants dans le système dès qu'on les inscrit à la naissance?

**M. Reagan Weeks:** Oui, nous nous heurtons aussi à ce problème. Pour y remédier, nous ne nous concentrons pas vraiment sur le suivi des tout jeunes enfants. Nous invitons les parents d'une manière très accueillante à collaborer avec nous.

Mais nous effectuons aussi un dépistage précoce. Nous envoyons des équipes d'ergothérapeutes, d'orthophonistes, de fournisseurs de soins de santé mentale et de travailleurs sociaux dans les communautés éloignées. Ils y organisent des événements visant à effectuer un dépistage précoce des thérapies à fournir. Nous le faisons dans toute notre région.

Nous sommes aussi en train d'élaborer ce que nous appelons un modèle d'intervention collaborative. Il s'agit d'un processus de soutien en quatre paliers. Le premier s'exécute en salle de classe. Le second offre les soutiens spécialisés que l'on peut aussi fournir en salle de classe. Le troisième fournit le soutien de toute l'école, et le quatrième offre les soutiens nécessaires hors de l'école. Nous fournissons ces soutiens dans les domaines de l'alphabétisation, du mieux-être social et émotionnel et des disciplines scolaires générales.

Nous espérons ainsi réduire le nombre d'enfants qui sont laissés pour compte.

Nous offrons aussi de la récupération de crédits. Ce programme est bien établi, et nous le perfectionnons continuellement. Nous menons également plusieurs initiatives visant à accroître le taux d'obtention de diplômes.

**M. Wayne Long:** Merci.

**Le président:** Nous passons maintenant la parole au député Zimmer pour six minutes.

**M. Bob Zimmer:** Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être venus aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à vous, John. J'ai longtemps travaillé comme charpentier. J'ai bâti beaucoup d'immeubles en mon temps. Je trouve votre plan brillant par sa simplicité. Il va certainement réussir. Je voudrais juste savoir à quel stade vous en êtes.

Vous l'avez peut-être expliqué et je ne vous ai pas entendu. Avez-vous construit certaines de ces unités? En utilisez-vous déjà quelques-unes?

**M. John Brown:** C'est un projet de quatre ans mené à l'Université de Calgary, une collaboration entre la faculté de médecine et les écoles d'architecture et de travail social.

Nous sommes en train de construire notre premier prototype réel. Il sera terminé en mai. Nous avons choisi trois endroits où le mettre à l'essai in situ. Le premier se trouve dans un quartier du centre-ville de Calgary. Le second sera dans une collectivité rurale; nous cherchons un hameau ou une ferme dans la région Sud d'AHS. Le troisième serait le terrain d'un établissement officiel de Calgary, peut-être un établissement de soins de santé; ce serait une unité de transition pour les personnes qui sortent de l'hôpital.

Nous prévoyons qu'il nous faudra à peu près trois mois pour installer une unité en ville à cause des autorisations à obtenir. Cette mise à l'essai durera jusqu'au printemps de 2018. Après cela, nous évaluerons le potentiel de commercialisation de l'unité et nous effectuerons la phase suivante de mise à l'essai, et ainsi de suite.

• (0955)

**M. Bob Zimmer:** Avez-vous une idée du prix de chaque unité? J'aime bien votre suggestion de la placer derrière la maison d'ainés, qui pourraient y emménager et louer leur maison.

**M. John Brown:** C'est cela.

**M. Bob Zimmer:** Avez-vous une idée du prix?

**M. John Brown:** C'est ce que tout le monde nous demande. Tant que nous ne les aurons pas fabriquées, nous ne serons pas sûrs du prix. Nous avons un avantage: l'Alberta a une excellente infrastructure pour la construction d'unités mobiles. Nous collaborons avec certains de ces partenaires à l'heure actuelle.

Il est important de changer de... Ces unités se loueront. Nous ne demandons pas combien il en coûte pour fabriquer un appareil médical; il tire sa valeur des services qu'il fournit. Si ces unités peuvent durer 30 ans, nous pensons qu'elles coûteront réellement entre 1 000 et 1 500 \$ par mois. Cette estimation ne tient pas compte des subventions que l'on pourrait obtenir du système de soins de santé ou de la municipalité. Si l'on compare ce coût à celui de la prestation de soins hospitaliers ou...

**M. Bob Zimmer:** Oui, il n'y a aucun doute là-dessus.

**M. John Brown:** C'est cela.

**M. Bob Zimmer:** C'est bien mieux pour eux, et ils y seront bien plus heureux.

Maintenant, Alina: nous avons vu ces intervenants « magiques ». Nous les avons vus à Saint John. Nous les avons vus hier à Winnipeg. Sur eux repose entièrement le succès ou l'échec des programmes. Certains programmes sont en cours, mais ils ne produisent pas grand-chose tout simplement parce que les personnes responsables manquent de motivation ou ne s'y investissent pas personnellement.

Je voudrais que vous nous décriviez plus en détail ce qui se passe à Medicine Hat. En effet, nous avons entendu des descriptions théoriques en long et en large de ces stratégies dans tout le Canada. En quoi Medicine Hat se distingue-t-elle? Quel est le secret de votre succès?

Je voudrais aussi que vous nous donniez plus de précisions sur l'infrastructure que vous avez mentionnée. Décrivez-nous ce qui se passe réellement ici, car on ne nous a présenté que des survols théoriques très ennuyeux.

**Mme Alina Turner:** C'est Jaime qui devrait vous répondre, mais je vais vous donner ma façon de voir ce travail de l'extérieur. C'est aussi assumé ces tâches à Calgary.

Le quart-arrière passe ses journées au téléphone avec des fournisseurs. Jaime est dans son bureau, elle reçoit un appel de la police qui lui signale que Joe fait de nouveau une crise en pleine rue. Jaime va voir Joe pour lui parler. Elle parle aussi au fournisseur de Logement d'abord; il y a des logements disponibles, Joe est admissible, alors pourquoi Joe est-il dans la rue? Elle va personnellement aider chaque personne à obtenir les services.

Puis elle reçoit un appel du bureau de la première ministre lui annonçant que les gens se plaignent de ce qu'il y a encore des sans-abri à Medicine Hat. Elle calme son interlocuteur et rédige les notes d'un exposé sur ce qui se passe à Medicine Hat.

Elle accomplit son travail à différents niveaux et, à elle seule, elle gère un budget d'environ 3,4 millions de dollars ainsi que les fonds de la Stratégie fédérale des partenariats de lutte contre l'itinérance. Elle administre donc environ 4 millions de dollars.

Elle visite des centres. Elle vérifie si les clients des programmes sont satisfaits, si les programmes maintiennent leurs normes de fidélité et s'ils fournissent de bons services. Elle mène de la recherche et des analyses. Elle consulte une base de données qui lui indique exactement combien de clients sert chaque programme et dans quelle situation ces clients se trouvent. Elle sait combien de personnes vivent dans des abris et combien de jours il lui faudra pour les faire emménager dans un logement.

Voilà ce que fait le quart-arrière jour après jour.

**M. Bob Zimmer:** J'aime bien cette analogie du quart-arrière. Ce n'est pas un gestionnaire. La tâche d'un gestionnaire est différente. Le quart-arrière est dans le feu de l'action, il contrôle le jeu pour faire gagner son équipe.

En six minutes, nous n'avons pas beaucoup de temps pour faire des commentaires et poser des questions, mais je voudrais vous demander de nous présenter tout ce que vous avez de plus sur la structure de Medicine Hat. Nous voudrions comprendre aussi bien que possible ce que vous faites ici pour le reproduire partout ailleurs au Canada.

Il ne me reste qu'une question, et je vais l'adresser à Robin.

Vous avez dit que nous devrions établir une stratégie nationale de logement. De nombreux témoins ont aussi suggéré cela, mais que contiendrait cette stratégie? S'agirait-il de subventions pour les locataires, ou pour les propriétaires de maison? Comment s'appliquerait-elle aux Autochtones qui vivent dans une réserve? Proposerait-elle une approche globale?

Il est facile de parler de stratégie nationale de logement, mais son élaboration me semble poser tout un défi.

Un grand nombre de gens nous ont décrit des problèmes, mais ils n'ont pas suggéré de solutions. Vous savez mieux que nous quelles solutions seraient efficaces, et c'est pourquoi nous sommes ici. Mais quelle solution proposez-vous pour établir une stratégie nationale de logement et que contiendrait-elle? Quel en serait le plan?

● (1000)

**Mme Robin Miiller:** Le plan? Oh la la...

Le problème qui me hante est le fait que l'on n'écoute pas aussi souvent que l'on devrait ce que disent les gens qui servent les personnes qui ont besoin de logement. À mon avis, pour que les programmes de logement — quel qu'en soit le format — soient efficaces, il faut intégrer la santé et le revenu au logement.

On ne peut pas entasser les gens dans des logements peu coûteux. Dans le cadre de nos responsabilités de propriétaires à but non lucratif de logements sociaux, nous finissons par administrer les problèmes sociaux dans de vastes milieux surpeuplés.

À mon avis, il est crucial d'intégrer les autres soutiens à celui du logement. Je ne peux pas répondre à votre question au niveau universitaire ou politique, et c'est peut-être ce que vous attendiez.

**M. Bob Zimmer:** Je vous encourage à y réfléchir, parce qu'il nous faut une cible pour pouvoir agir.

Je comprends que vous désirez un quart-arrière au sein du système, mais nous avons une double responsabilité. Nous sommes responsables envers les contribuables, qui chaque jour paient beaucoup d'impôts. Ce sont des gens en chair et en os, des gens que nous voulons maintenir loin de la pauvreté tout en aidant ceux qui sont dans la pauvreté et qui ont un urgent besoin d'aide. Nous devons équilibrer ces deux situations. Nous devons établir une stratégie de logement qui nous permette d'utiliser l'argent des contribuables d'une manière responsable tout en fournissant avec efficacité des logements aux personnes qui en ont besoin.

**Mme Robin Miiller:** Vous avez tout à fait raison. Notre organisme, qui visait uniquement à loger les gens, a commencé à axer ses services sur les gens et non plus sur le logement même. Nous avons alors découvert que nous ne pourrions résoudre les problèmes qui causent réellement la pauvreté qu'en collaborant avec les services dont les gens que nous logeons ont besoin.

Comme nous l'avons dit, en éliminant la pauvreté, nous évitons l'itinérance. Notre organisme a fait un virage dans cette direction. Nous avons réussi à éliminer l'itinérance telle que nous la définissons pour établir un système qui intervient rapidement quand les gens perdent leur logement. Nous devons maintenant virer vers la prévention. Nous allons maintenir ce modèle et nous concentrer vers l'amont, comme Wayne l'a dit tout à l'heure, pour empêcher les gens de tomber dans des situations désespérées. Voilà comme j'imagine cette stratégie.

Nous investissons beaucoup dans des stratégies immobilières et dans d'autres initiatives très cloisonnées pour aider les gens qui ont des problèmes sociaux, mais cette approche est loin d'être intégrée. De mon point de vue, quand j'entends l'analogie du quart-arrière, je pense à notre évolution dans Medicine Hat.

Un grand nombre de communautés ont essayé de se hisser à notre position, mais dès qu'il faut travailler fort, ces gens se disent que ces tâches ne font pas partie de leur mandat, qu'ils n'ont pas besoin de le faire. Il faut prendre des décisions difficiles pour réduire le financement de programmes qui ne sont pas efficaces. Les gens ne veulent plus s'engager quand ils font face à ce stade de notre évolution.

**Le président:** Merci beaucoup. Il est déjà l'heure de la pause. Cette heure et demie a passé à toute vitesse.

Je voudrais très rapidement demander un éclaircissement à Jaime.

Vous avez dit que les aînés reçoivent une prestation « H ». Je voulais être sûr d'avoir bien entendu.

**Mme Jaime Rogers:** Le sigle est AISH, A-I-S-H.

**Le président:** C'est un programme provincial?

**Mme Jaime Rogers:** Oui, c'est *Assured Income for the Severely Handicapped*.

**Le président:** Je comprends. Merci pour cet éclaircissement.

Allez-y, madame Vecchio.

**Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC):** Vous nous avez dit des choses extraordinaires, et je viens de poser des questions à Glen aussi là-dessus. Vous serait-il possible de nous donner des données de recherche qui indiquent le changement que les aînés subissent entre 64 et 65 ans, pour que nous puissions nous faire une idée de la situation globale? Pourriez-vous envoyer ces données au Comité, s'il vous plaît?

**Mme Jaime Rogers:** Mais bien sûr.

**Le président:** Merci.

Je vous remercie tous d'être venus très tôt ce matin pour converser avec un groupe à moitié endormi. Nous avons reçu beaucoup d'excellentes réponses. Je vous remercie tous pour le travail que vous accomplissez sur le terrain afin que la collectivité s'occupe en priorité de ce problème. Nous ne sommes pas ici pour rien; c'est grâce aux gens comme vous que nous sommes venus.

Nous allons prendre une pause de quelques minutes.

● (1000)

(Pause)

● (1010)

● (1020)

**Le président:** Bonjour, mesdames et messieurs. Merci d'être venus.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion que le Comité a adoptée lundi 13 juin 2016, le Comité reprend son étude des stratégies de réduction de la pauvreté. Nous nous concentrons aujourd'hui tout particulièrement sur le logement et sur les quartiers de cette ville de Medicine Hat, en Alberta.

J'ai le grand plaisir d'accueillir un vaste groupe d'experts. De la ville de Medicine Hat, nous avons Celina Symmonds, conseillère municipale, et je crois que le maire Ted Clugston est aussi avec nous. De l'organisme Immigrant Access Fund Canada, nous avons Vanessa Desa, vice-présidente du Conseil d'administration et Dianne Fehr, directrice générale.



Du Medicine Hat College, nous avons Denise Henning, présidente et directrice générale du Bureau exécutif et Kristen Desjarlais-deKlerk, professeure en sociologie, Division des arts, de l'éducation et des affaires. Du Miywasin Friendship Centre, nous avons Jeannette Hansen, directrice générale.

Je vous souhaite à tous la bienvenue. Nous avons un programme chargé, alors nous allons commencer sans plus tarder. Je sais que vous avez tous une déclaration liminaire à nous présenter. Nous allons nous en tenir à sept minutes dans la mesure du possible. Nous allons commencer par Celina.

Vous avez les sept prochaines minutes.

• (1025)

**M. Ted Clugston (maire, City of Medicine Hat):** Nous allons partager notre temps de parole.

Bienvenue à Medicine Hat, la ville la plus ensoleillée du Canada, et elle ne vous a pas déçus aujourd'hui. Je tiens à remercier notre député, M. Glen Motz, de m'avoir invité, et je remercie aussi le Comité.

Je m'appelle Ted Clugston, je suis maire de Medicine Hat, et je vous présente la conseillère Celina Symmonds. Elle est conseillère municipale et directrice générale de l'organisme Medicine Hat and District Food Bank.

Je tiens à vous souhaiter la bienvenue à Medicine Hat, qui est connue dans le monde entier pour avoir réussi à mettre fin à une itinérance chronique.

Au cours de ma toute première campagne à la mairie, je n'ai même pas mentionné l'itinérance. Je n'ai jamais prononcé le nom de « sans-abri ». Mais mon mandat n'a pas tardé à viser l'élimination de l'itinérance, et j'ai découvert que cet objectif était universel. On sentait un besoin criant de résoudre ce problème, et ceci non seulement localement ou à l'échelle nationale, mais dans le monde entier. Je suis alors devenu le porte-parole, le porteur du flambeau prêt à lutter pour que ma ville soit la première à éliminer l'itinérance.

Dès que nous avons annoncé notre vision, et ensuite quand nous sommes parvenus à la réaliser, j'ai commencé à recevoir des appels de politiciens de partout au monde — même du Canada — et des médias. Je ne compte plus, mais je crois que j'ai donné 175 entrevues partout au monde par Skype. J'ai été interviewé par des journalistes. *The New York Times* était ici hier uniquement pour me faire passer un interview sur l'itinérance. Les gens sont non seulement intéressés, mais ils veulent agir.

Nous nous sommes attaqués à ce problème complexe. Nous avons dans notre collectivité des gens extraordinaires qui étaient convaincus que c'était possible; ils se trouvaient exactement au bon endroit au bon moment.

**Mme Celina Symmonds (conseillère municipale, City of Medicine Hat):** Nous savions aussi que certains facteurs étaient absolument cruciaux pour que notre plan se concrétise. Nous savions que nous devrions soigneusement planifier la modélisation des systèmes et établir un centre d'admission. Nous devons coopérer avec la collectivité pour qu'elle puisse élaborer ses propres plans et les mettre en oeuvre. Et bien sûr, nous devons appliquer une approche d'impact collectif au financement et à la prestation des services.

La planification des systèmes et l'approche d'impact collectif permettent d'affecter les fonds aux organismes les mieux placés pour apporter de véritables changements. En renforçant les capacités des organismes qui accomplissent déjà du bon travail, nous pouvons réorienter leurs fonds une fois que leurs capacités sont bien ancrées.

Par exemple, dans le cadre de notre programme Logement d'abord, certains organismes sont venus nous rendre une partie des fonds que nous leur avons affectés. Au lieu de se creuser les méninges pour trouver une utilisation à l'argent qui leur restait, ils sont revenus le verser dans le fonds collectif. Cela démontre l'excellence de cette approche.

Évidemment, notre plan d'élimination de l'itinérance reposait principalement sur l'aide à la navigation dans le système et sur une gestion de cas intensive. Ces facteurs étaient également cruciaux pour éliminer la pauvreté.

**M. Ted Clugston:** Tous les conseils municipaux de la ville de Medicine Hat se sont efforcés d'ouvrir aux habitants un accès égal à ses installations. Nous avons conclu des partenariats avec des organismes sans but lucratif et avec des clubs sociaux pour permettre aux résidents de patiner ou de se baigner sans payer de frais d'admission ou pour offrir du transport gratuit par autobus vers notre parc local et vers notre lac artificiel. Nous négocions à l'heure actuelle une politique de frais d'admission équitables pour que les familles défavorisées puissent accéder à nos installations de loisirs et se déplacer par transport en commun à prix réduit.

La ville a aussi conclu un partenariat avec la société du logement dans le cadre duquel elle donne des terrains où construire des unités de logement abordable. La ville de Medicine Hat finance aussi un programme de travailleurs communautaires au sein du système scolaire. Ces travailleurs aident les familles à naviguer dans les systèmes de la collectivité.

Dernièrement, notre conseil municipal a aussi adopté une motion visant à soutenir en principe notre équipe de direction du plan de réduction de la pauvreté. Il a également financé la production d'un rapport, un appel à l'action dans la collectivité. Nous l'avons publié hier.

Comme nous sommes propriétaires de nos services publics, nos taux figurent parmi les plus bas au pays et sont les moins élevés de la province. Malheureusement, la taxe sur le carbone nous présentera un grand défi, puisque nous devons la recueillir auprès des contribuables pour la verser à d'autres ordres de gouvernement.

Nous menons aussi un programme extrêmement efficace qui s'appelle le HAT Smart Program. Il s'agit d'un programme de conservation énergétique. Vous verrez partout dans la ville des panneaux solaires sur le toit de la plupart des immeubles d'entreprise et des maisons. Ils découlent d'un partenariat entre la ville de Medicine Hat et ses résidents. Les résidents ont adopté ce programme en grand nombre et ont tous bénéficié de rabais individuels à l'achat. Nous avons recueilli 4,4 millions de dollars. Aucune région du pays n'a eu un tel succès. Nous sommes très fiers de nous être placés en tête de file dans ce domaine.

• (1030)

**Mme Celina Symmonds:** Pour éliminer la pauvreté dans nos collectivités, tous les ordres gouvernementaux doivent y apporter leur contribution. Nous tenons beaucoup à collaborer avec les gouvernements.

Nous tenons à vous faire part de tous les facteurs que nous considérons comme étant importants pour que vous en teniez compte en établissant votre plan.

Le premier facteur serait l'autonomie des collectivités. Nous devons créer nos propres plans et les mettre en oeuvre efficacement dans la collectivité. Nous avons parmi nous des experts, et nous tenons à ce qu'ils participent. Nous voulons utiliser toutes les ressources et tous les fonds que nous recevrons de manière à gérer notre plan de manière autonome.

**M. Ted Clugston:** Il nous faut une nouvelle stratégie nationale de logement. Elle devrait se composer de nouveaux projets de logements abordables et prévoir l'utilisation novatrice des parcs immobiliers actuels et le subventionnement des propriétaires. Il faudrait qu'elle prévoise aussi une collaboration avec les municipalités et avec les promoteurs immobiliers privés afin qu'ils ajoutent des logements abordables à leurs nouveaux immeubles à appartements et à leurs lotissements. Cette stratégie devrait se fonder sur l'approche de Logement d'abord. En effet, cette approche s'est avérée très efficace à Medicine Hat et elle offre aussi une aide à la planification et un bureau d'admission central.

**Mme Celina Symmonds:** Je sais que nous avons dit que le revenu n'est pas seul à causer la pauvreté. Mais comme c'est un facteur important, je crois qu'il faudrait établir une politique de soutien au revenu et de revenu minimum garanti pour répondre à tous les besoins de base des familles.

À l'heure actuelle, nous avons des programmes gouvernementaux qui visent à répondre aux besoins de base des familles en les aidant à planifier l'accès à notre banque alimentaire, qui est un organisme financé par la collectivité.

**M. Ted Clugston:** Il nous faut aussi un transport adéquat abordable, car il est absolument crucial que les gens et les collectivités de taille moyenne disposent de transport en commun à des coûts raisonnables.

**Mme Celina Symmonds:** Vous avez entendu le témoignage de tous les experts. Toutefois, je suis aussi une maman, et je voudrais maintenant vous parler de mon expérience personnelle.

J'ai quatre enfants, et j'ai eu la grande bénédiction de pouvoir adopter trois d'entre eux du système de foyers d'accueil. Ils sont frères et soeurs, et ils m'ont donné une leçon profonde en m'enseignant que la pauvreté n'est pas seulement un problème qui touche plusieurs générations dans les familles. Il est urgent que nous agissions dès maintenant pour qu'aucun enfant de notre pays ne soit obligé de vivre dans la pauvreté.

La première fois que j'ai vu ma fille, elle avait huit ans. C'était le soir, elle était partie de chez elle parce que sa maman abusait de l'alcool et des drogues. Toute sa famille était emmurée dans la pauvreté. Cette toute première nuit qu'elle a passée chez moi, je me souviens que j'ai demandé à cette petite fille de huit ans ce qu'elle voudrait devenir quand elle serait grande. Elle m'a répondu qu'elle pensait simplement rester chez elle et recevoir un chèque, comme sa maman. Elle ne sait pas de quelle passion cette phrase m'a animée. Depuis ce soir-là, je m'acharne à éliminer le cycle de la pauvreté.

Aujourd'hui, Savannah termine ses études d'enseignante. Elle a réussi à briser le cycle de la pauvreté, alors qu'à huit ans, elle était convaincue que c'était son destin.

Je ne vous raconte pas cela pour me vanter de l'excellence de ma fille, mais pour vous démontrer deux choses. La première, c'est que la pauvreté est héréditaire, on peut l'ancrer dans l'esprit d'un jeune enfant. La deuxième, c'est que l'on peut modifier l'esprit de cet enfant en intervenant avec soin et persévérance. On peut ainsi éliminer la pauvreté et donner à tout le monde l'occasion non seulement de survivre, mais de prospérer.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons passer la parole à Vanessa, de l'organisme Immigrant Access Fund Canada.

Vous avez sept minutes.

**Mme Vanessa Desa (vice-présidente, Conseil d'administration, Immigrant Access Fund Canada):** Merci beaucoup.

Je sais que cette rencontre porte sur l'itinérance, mais je vais en saisir l'occasion pour parler d'éducation, de formation et de stratégie d'emploi pour réduire la pauvreté au Canada. Je vais commencer par vous présenter un exemple de pauvreté, de survie, de résilience et de transformation.

Abdul Ali est arrivé au Canada rêvant d'assurer à sa famille un meilleur avenir dans la sécurité de notre pays. Il était convaincu qu'il y réussirait facilement, puisqu'il détenait une maîtrise en comptabilité, qu'il parlait l'anglais à la perfection et qu'il avait accumulé des années d'expérience à des postes de gestion dans une multinationale pétrolière. Après avoir répondu en vain à des centaines d'offres d'emploi et dépensé toutes ses économies pour bien installer sa famille au pays, Abdul a fait ce qu'une multitude d'immigrants sont obligés de faire au Canada: il a accepté un emploi de commis dans un dépanneur au salaire minimum pour nourrir les quatre membres de sa famille.

L'expérience d'Abdul est très commune. Le Canada recrute activement des immigrants qualifiés pour la contribution qu'ils pourront apporter à notre économie et à notre avenir, mais nous n'avons pas créé les conditions qu'il leur faut pour prospérer. Malgré leurs diplômes de hautes études, ils font face à des taux de chômage plus élevés et à des salaires plus bas que les travailleurs nés au Canada. En examinant les statistiques canadiennes, on constate un pourcentage disproportionné d'immigrants qui vivent dans la pauvreté.

Permettez-moi de vous présenter quelques chiffres du recensement de 2006. D'abord, 22 % des personnes racialisées et immigrantes vivent dans la pauvreté par rapport à 9 % seulement des personnes non racialisées. Ces chiffres sont encore pires dans les grands centres urbains. À Vancouver, 58 % des personnes qui vivent dans la pauvreté appartiennent à des groupes racialisés ou immigrants. À Toronto, ce chiffre s'élève à 62 %. Et voici une autre statistique: 41 % des immigrants qui ont toujours vécu dans la pauvreté détiennent des diplômes universitaires.

Vous les connaissez. Ce sont les chauffeurs de taxi qui vous ont amenés à l'aéroport, les commis de vos épiceries, ce sont aussi les préposés au nettoyage et à la sécurité de toutes les tours de bureaux de notre pays.

Il est tout à fait possible d'éviter cette pauvreté. Elle détruit les familles qui s'y trouvent, alors qu'elles étaient arrivées dans notre pays en s'attendant à bien mieux que cela. Elle cause d'énormes pertes à notre économie et à tous les Canadiens. On estime que si l'on utilisait les compétences observables des immigrants comme on le fait de celles des travailleurs nés au Canada, les revenus augmenteraient de 30,7 milliards de dollars, ce qui accroîtrait notre PIB de 2,1 %. Il est absolument crucial que le gouvernement du Canada prenne cette situation en main.

Quelles en sont les raisons? Les causes sont complexes et principalement systémiques.

La toute première raison est le fait que l'on n'accepte pas de reconnaître et d'accepter les titres de compétence des personnes de l'étranger. Quatre ans après leur arrivée au Canada, 28 % seulement des immigrants diplômés ont réussi à faire reconnaître leurs titres de compétence. La deuxième raison est le fait qu'un grand nombre d'employeurs exigent que les candidats aient accumulé de l'expérience de travail au Canada, créant ainsi un obstacle presque insurmontable. La troisième raison est le fait d'exclure les immigrants des réseaux sociaux et des groupes d'information qui aident souvent à accéder à l'emploi. La quatrième raison est le manque d'accès qu'ont les immigrants aux ressources financières qu'il leur faut pour obtenir un permis, de la formation ou de suivre des programmes de réorientation afin de surmonter les obstacles que leur dresse le système.

Maintenant, voici les bonnes nouvelles. Que fait l'organisme Immigrant Access Fund, et quel rôle joue-t-il dans cette situation?

Immigrant Access Fund est un organisme novateur issu de la collaboration de gouvernements, de collectivités et d'entreprises du secteur privé qui ont décidé d'apporter du changement. Notre programme est très spécial; en tenant compte du caractère des requérants, nous faisons des microprêts d'un maximum de 10 000 \$ à des immigrants situés partout au Canada. Ces prêts leur permettent de retrouver des emplois qui correspondent à leur formation ou qu'ils avaient occupés avant d'immigrer dans notre pays. Nous les laissons choisir l'activité qui leur permettra de sortir de la pauvreté. Depuis notre fondation en 2005, nous avons prêté plus de 17 millions de dollars à près de 2 700 nouveaux arrivants.

J'ai dit que notre organisme est très spécial, mais pour quelle raison? Le taux de remboursement de nos prêts est de 97 %, et la plus grande partie de notre fonds en capital, qui s'élève à presque 10 millions de dollars, nous vient du secteur privé. Nous avons instauré un modèle novateur de financement social provenant de fondations et de personnes à valeur nette élevée.

•(1035)

J'ai un chiffre qui vous plaira certainement. Les fonds du secteur public investis dans l'Immigrant Access Fund ont un taux de rendement de 900 %.

Nous parlons de la pauvreté. Quel effet produisons-nous? Lorsqu'ils font une demande à l'IAF, 42 % des emprunteurs sont sans emploi et les 58 % restants ont des emplois leur permettant juste de survivre. À la fin de leur plan de validation des compétences, 81 % déclarent travailler dans leur domaine. Le chiffre vraiment ahurissant est que les emprunteurs de l'IAF passent d'un salaire moyen de 16 000 \$ par année, au moment où ils nous font leur demande, à un salaire de 50 000 \$, la première année suivant l'achèvement de leur plan de formation. Cela se traduit par une augmentation de 6 500 \$ des impôts payés aux Trésors fédéral et provincial, rien que pour la première année.

Quelles sont les recommandations que nous vous adressons?

Premièrement, continuez de réduire les obstacles systémiques que dressent les processus d'agrément et de reconnaissance des titres de compétence. Le Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger, élaboré sous la direction du Forum des ministres du marché du travail, a permis de réaliser des progrès importants. Cet engagement prévoit que les gouvernements, les organismes d'agrément et les autres parties prenantes doivent unir leurs efforts pour accroître la transparence, l'équité, l'opportunité et l'uniformité des processus d'évaluation des titres de compétence étrangers. Étant donné l'importance que la reconnaissance des titres de compétence

internationaux revêt pour réduire la pauvreté ou pour empêcher les gens de tomber dans la pauvreté, c'est une question à laquelle il faut accorder davantage de priorité. Il faudrait également intégrer dans le cadre des mesures de succès et des mécanismes de responsabilisation.

Deuxièmement, reconnaissez le rôle que les programmes de mentorat et de préparation à l'emploi peuvent jouer pour réduire la pauvreté. Ces programmes aident les immigrants à surmonter les obstacles que pose l'absence d'expérience canadienne et les aident à se connecter aux réseaux sociaux et réseaux d'information qui les conduiront à un emploi dans leur domaine.

Troisièmement, veillez à ce que les politiques et pratiques des organismes de réglementation, des gouvernements et autres intervenants s'accordent à soutenir les diverses étapes de l'intégration des immigrants dans le marché du travail. Nous avons trop souvent vu nos emprunteurs faire un pas en avant puis trois pas en arrière à cause de politiques et de pratiques contre-productives. Nous serions heureux de répondre à des questions à ce sujet.

Quatrièmement, créez un climat propre à inspirer, soutenir et récompenser l'innovation sociale et le financement social. L'IAF est un exemple de ce qu'il est possible de faire lorsque les gouvernements, le secteur privé et les collectivités s'entendent, dans leur intérêt commun, pour s'attaquer au défi social que représente la réduction de la pauvreté.

J'ai commencé à parler d'Abdul et je voudrais revenir à lui. Je vous ai promis une histoire édifiante et la sienne l'est vraiment. Abdul a emprunté à l'IAF un montant de 3 200 \$ pour faire reconnaître ses compétences comme comptable au Canada. Lorsqu'il a terminé deux cours, une entreprise de Calgary l'a embauché au salaire initial de 40 \$ de l'heure, mais ce sont surtout les paroles d'Abdul qui ont marqué notre esprit. « Quand je suis entré à la maison avec ce premier chèque de paie qui reflétait mes années d'études et d'expérience ainsi que les rêves et les espoirs qui m'avaient amené au Canada, un chèque de paie qui signifiait que ma famille n'avait plus à lutter contre la pauvreté, ma femme et mes enfants se sont mis à pleurer. »

Merci.

•(1040)

**Le président:** Merci beaucoup de partager cette histoire avec nous.

Nous allons passer rapidement au Medicine Hat College.

Denise et Kristen, vous avez la parole pour les sept prochaines minutes.

**Mme Kristen Desjarlais-deKlerk (professeure en sociologie, Division des arts, de l'éducation et des affaires, Medicine Hat College):** Le Medicine Hat College s'est associé à un grand nombre d'intervenants pour créer un plan de réduction de la pauvreté pour la ville de Medicine Hat. Ce plan, connu sous le nom de « Thrive », dont vous avez certainement beaucoup entendu parler, est la stratégie dont Medicine Hat s'est dotée pour mettre un terme à la pauvreté et créer du bien-être. Il a été mis sur pied après des années de partenariat, de consultations avec la communauté et de discussions entre les intervenants visant à mettre fin à la pauvreté dans notre municipalité.

**Mme Denise Henning (présidente et directrice générale, Bureau exécutif, Medicine Hat College):** Le Medicine Hat College a mis deux de ses employés à la disposition du comité directeur pour la réduction de la pauvreté, le PRLC, qui a été la pierre angulaire de la mise en oeuvre de Thrive. Avec l'aide d'une consultante, Mme Alina Turner, dont vous avez déjà entendu parler, le PRLC a tenu un grand nombre de consultations qui ont permis aux citoyens de parler de la façon dont la pauvreté les avait touchés personnellement, de la façon dont ils définissaient la pauvreté et de l'influence que la pauvreté avait, à leurs yeux, sur leur communauté. Ces discussions ont réuni des personnes en situation de pauvreté, des planificateurs communautaires et des citoyens intéressés désireux d'exprimer leurs opinions sur la pauvreté à Medicine Hat.

Tout cela a permis de brosser un portrait complet de la pauvreté à Medicine Hat en y incluant l'expérience vécue par des personnes en situation de pauvreté. Ces réunions intersectorielles ont donné aux citoyens l'occasion de participer à l'élaboration du plan de réduction de la pauvreté. MHC a invité des étudiants bénévoles à participer aux consultations communautaires pour prendre des notes afin que les animateurs puissent se concentrer sur la discussion au lieu d'avoir à s'en charger eux-mêmes. Le collège a ainsi incité les étudiants à élargir leur expérience pratique et à participer à la recherche de solutions pour ce mouvement social important dans notre communauté.

Également, Mme Turner a conçu un questionnaire de sondage, qui a été distribué dans toute la municipalité. Les nombreuses réponses que cela a suscitées au sujet de la pauvreté ont élargi l'ampleur des consultations et ont permis au PRLC de généraliser davantage ses conclusions et les renseignements obtenus. Par conséquent, Thrive dispose d'une définition et d'une compréhension de la pauvreté incluant de nombreuses facettes, ce qui permet de diriger l'action communautaire dans 13 domaines prioritaires tels que le leadership et la transformation des systèmes, la planification du système communautaire, la sécurité du revenu, l'innovation des entreprises, la pauvreté énergétique, le logement abordable, l'itinérance, la sécurité alimentaire, le transport, la santé et le bien-être, l'apprentissage et l'alphabétisation, la résilience des familles et la sécurité dans la collectivité. Chacune de ces priorités a été mise en lumière lors des consultations communautaires et chacune donne lieu à des activités fondées sur des données probantes.

Le principal objectif de Thrive est d'éradiquer la pauvreté à Medicine Hat d'ici 2030. Ce faisant, Thrive va améliorer le bien-être de tous les citoyens et faire de la ville une communauté résiliente où chacun pourra avoir accès aux ressources dont il a besoin pour prospérer.

Thrive a d'abord été présenté à la municipalité de Medicine Hat en décembre 2016, au Eresman Theatre du Medicine Hat College, un local que le Medicine Hat College a cédé pour cette initiative importante. Des membres de la communauté du Medicine Hat College figuraient parmi l'auditoire. Notre établissement a également montré son engagement envers le programme Thrive dans un discours d'introduction qui m'a donné l'occasion de parler de mon enfance dans une réserve où j'ai grandi dans la pauvreté.

Le Medicine Hat College continue de soutenir Thrive en maintenant des partenariats avec les intervenants de notre ville. À l'avenir, nous comptons offrir des services de défense des intérêts, des locaux, des services à la communauté, de même que des professeurs et des chercheurs pour assurer le succès du programme. La participation de notre établissement à l'élaboration du plan de

réduction de la pauvreté a été importante, mais notre engagement continu à assurer la pleine mise en oeuvre de Thrive l'est encore plus.

Merci.

• (1045)

**Le président:** Merci à vous deux.

Nous allons entendre Jeannette Hansen, du Miywasin Friendship Centre, pendant sept minutes.

**Mme Jeannette Hansen (directrice générale, Miywasin Friendship Centre):** Merci. Nous apprécions vivement la possibilité de présenter l'historique de notre organisme et ce que nous faisons pour remédier à la pauvreté à Medicine Hat.

Je vais vous donner un aperçu de notre centre. Miywasin est un mot cri qui signifie « c'est bon ». Notre centre d'amitié est un partenariat visant à répondre aux besoins de la communauté autochtone de la région de Medicine Hat qui élabore et offre des services pour répondre à ces besoins. Cette initiative se fonde sur le principe de la roue de la médecine, le centre de la roue étant un centre de services aux Autochtones qui offre des activités programmées et des ateliers, des loisirs, des services de counseling, un mentorat, des ressources culturelles, un centre d'information, une aide au logement, etc.

En novembre 1994, le gouvernement a annoncé une nouvelle orientation pour les services à l'enfance et à la famille en Alberta. Les quatre principaux changements consistaient à assurer au niveau communautaire la planification et la prestation des services à l'enfance, d'intégrer la planification et la prestation des services à l'enfance, de veiller à ce que les services aux Autochtones soient plus efficaces et mieux adaptés à leur culture et à mettre l'accent sur les programmes d'intervention précoce.

Nous nous sommes constitué en société en décembre 1996 et nous avons ouvert nos portes en juin 1997 grâce au financement que le gouvernement provincial nous a accordé dans le cadre du programme autochtone d'intervention précoce. En 2002, nous avons élargi nos programmes et nous avons inclus un soutien au logement dans les services que nous offrons grâce à l'achat d'un immeuble d'appartements de trois étages au centre-ville de Medicine Hat. Le rez-de-chaussée et le sous-sol sont réservés à nos bureaux et nos programmes. Les deuxième et troisième étages sont occupés par des logements, 16 en tout, incluant des studios et des appartements d'une chambre à coucher.

En 2015, nous sommes passés de l'hébergement de transition à la mise en oeuvre de certains principes de Logement d'abord. Un conseiller travaille avec le client pour lui trouver immédiatement un logement, sur place ou en l'orientant ailleurs et lui apporte ensuite l'aide nécessaire.

En 2005, nous avons ajouté une maison unifamiliale de trois chambres à notre portefeuille. Cette maison est destinée aux familles autochtones qui risquent de se retrouver à la rue. En 2008, nous avons réalisé une évaluation des besoins des Autochtones et à partir de cette évaluation, nous avons aidé la Métis Capital Housing Corporation à acquérir un duplex pour les aînés autochtones risquant de se retrouver sans abri.

En 2012, nous avons acheté, à Elkwater, un camp appelé camp Miywasin. Ces installations servent à élargir notre programme culturel. En 2014, nous avons établi un plan d'affaires pour le camp Miywasin, nous avons demandé un financement dans le cadre du programme de Partenariats urbains par l'entremise de l'Alberta Native Friendship Centres Association et nous avons obtenu une subvention pour améliorer nos installations et élargir nos programmes.

Nous avons également obtenu un financement pour faire une étude de faisabilité portant sur le Miywasin Centre, à Medicine Hat. Nous avons tenu plusieurs consultations dans la collectivité pour savoir ce que les gens pensent de l'avenir du centre, voir où nous en sommes et quels sont nos besoins futurs en locaux, si nous devons rénover, construire de nouveaux locaux, etc. À la suite de cet exercice, nous avons fait une demande à l'Alberta Indigenous Relations pour l'établissement d'un plan d'affaires afin de construire un nouveau centre d'amitié autochtone à Medicine Hat afin de répondre à nos besoins croissants.

En 2016, nous avons aussi changé de nom. La Miywasin Society of Aboriginal Services de Medicine Hat est devenue le Miywasin Friendship Centre de Medicine Hat. Au centre, nous avons travaillé en partenariat avec la Métis Urban Housing Corporation et la succursale de la Métis Capital Housing Corporation, le Métis Nation of Alberta Association Local Council 8, la Medicine Hat Métis Trading Company Society et la Miywasin Aboriginal Women's Society pour fournir des services à nos communautés.

Nous offrons les services suivants dans le cadre du Miywasin Friendship Centre: un service de counseling, un programme culturel, des activités pour les aînés, des activités pour les jeunes et un programme de logement. Nous assurons nos services de façon globale, tout étant relié et soutenu. La communauté autochtone s'attend à ce que les services que nous offrons couvrent tous les aspects de la vie afin d'établir un bon équilibre: le logement, la nourriture, la sécurité, l'appartenance, les liens culturels, les options de choix sains, la spiritualité, le soutien des aînés, l'acquisition des compétences parentales, les activités pour les jeunes afin de les tenir occupés et à l'abri de la criminalité, ainsi que des services de loisirs, d'éducation et de soutien, un soutien mental et émotif et des services de transport et d'urgence.

Cela étant, nous sommes constamment confrontés à des contraintes budgétaires. Nous devons être partout à la fois et offrir divers services avec un budget et un personnel limités. Nous nous occupons d'une population très mobile qui a de grandes attentes à l'égard de nos services. Nous n'avons pas suffisamment d'espace pour offrir nos programmes ou pour les élargir. Nous devons constamment améliorer nos locaux et nous avons besoin actuellement de nouvelles installations pour la prestation de nos programmes. Nous avons donc besoin d'un financement pour construire un nouveau centre d'amitié.

●(1050)

En ce qui concerne les fournisseurs de services aux Autochtones, le gouvernement doit bien se rendre compte que les Autochtones préfèrent avoir affaire à des agences autochtones. Nous avons les antécédents culturels, l'empathie et la compréhension des besoins des Autochtones et nous sommes mieux en mesure de répondre aux besoins de nos clients.

Nous avons besoin d'un contrôle plus direct sur le financement autochtone, surtout sur le plan du logement et de l'itinérance. Nous savons quels sont les besoins de nos clients et comment leur offrir les services. Par le passé, nous avons conclu directement des contrats

avec le gouvernement fédéral; maintenant, nous passons par la régie du logement locale. Cela nous préoccupe, car les Autochtones n'y sont pas suffisamment représentés, elle prélève 15 % du financement autochtone pour ses frais d'administration et s'attend à ce que nous offrions notre programme de logement avec un budget très mince et un personnel insuffisant.

D'autre part, nous avons des locaux vétustes qui requièrent constamment des travaux d'entretien. Comme cela n'a pas été une priorité du gouvernement depuis des années, nous nous efforçons de trouver de l'argent pour entretenir nos installations. Cela prend également du temps et compromet nos programmes, car nous devons attendre que la régie du logement lance un appel d'offres qui nous met en concurrence avec des organismes non autochtones alors que nous fournissons des services de logement aux Autochtones depuis plus de 15 ans et que nous travaillons en partenariat avec les autres organismes de logement autochtones.

Il faudrait que nous puissions conclure, directement avec le gouvernement, des ententes de financement durables et pluriannuelles. Ces ententes doivent être continues afin de ne pas nuire à la prestation de nos services à nos clients. Il faut aussi qu'elles soient flexibles afin que nous puissions avoir suffisamment de personnel et améliorer nos installations selon les besoins.

Pour ce qui est de la situation des sans-abri de notre communauté, nous avons constaté, l'année dernière, que des gens étaient entrés par effraction dans notre immeuble d'appartements au moins une demi-douzaine de fois, que des sans-abri avaient dormi dans l'espace sous l'escalier, au sous-sol, qu'ils s'étaient installé un lit dans l'endroit d'entreposage de notre salle de lavage et qu'ils dormaient ouvertement dans les couloirs du rez-de-chaussée. Ils se sont également introduits dans la cave, au sous-sol, où nous avons nos congélateurs et ils ont volé de la viande et d'autres produits qui y étaient conservés. Cela a été enregistré sur des caméras vidéo que les coupables nous ont volées depuis.

Nous devons maintenant remplacer ces caméras par un système de sécurité plus résistant, réparer les dégâts causés à nos portes et remplacer les aliments qui étaient destinés à nos programmes pour les jeunes et les aînés.

Nous devons constamment nous battre pour faire face à ce genre de situations, limiter nos coûts pour que nos logements restent abordables, malgré le manque de personnel et le manque d'argent.

Une autre situation problématique est le fait que nos programmes, nos services et nos logements sont tous regroupés au même endroit. Nous avons constaté que certains des clients à risque que nous logeons ont des problèmes de toxicomanie et de santé mentale. Cela a des répercussions négatives sur notre programme pour les jeunes à qui nous essayons d'offrir un lieu sûr pour participer ensemble à des activités, car c'est surtout après l'école ou en soirée. Cette situation et le manque d'espace sont également des raisons pour lesquelles nous voulons construire un nouveau centre d'amitié où les programmes et les logements seront séparés.

Le financement des projets nous pose aussi des problèmes. Il nous limite et interrompt les services que nous offrons à nos clients. Pourquoi devons-nous continuellement proposer des nouvelles idées pour répondre aux critères de ceux qui nous financent plutôt qu'aux besoins de nos communautés? Je citerais comme exemple le programme Nouveaux horizons pour les aînés et le financement de Partenariats urbains. Ces deux programmes exigent chaque année de nouvelles idées. Si vous avez un bon programme qui répond aux besoins de votre communauté, pourquoi devez-vous constamment le modifier? C'est surtout un inconvénient qui empêche de fournir les programmes de qualité dont nos communautés ont tellement besoin. Il faut que les programmes qui fonctionnent pour nos clients puissent durer.

Un autre problème est le financement durable des programmes destinés aux jeunes. Par le passé, nous nous sommes servis du financement du Programme des centres polyvalents pour les jeunes Autochtones en milieu urbain et du programme Connexion culturelle pour les jeunes Autochtones, par l'entremise de la nation métisse, ainsi que des subventions pour la prévention de la criminalité du ministère de la Justice de l'Alberta. C'est très compliqué quand les gouvernements changent, les programmes changent, les critères changent, les niveaux de financement changent, etc. C'est une vraie course d'obstacles et nous perdons beaucoup de temps à essayer d'obtenir un financement pour nos programmes. Les jeunes ont besoin d'un financement uniforme et durable.

Il est très important que les organismes autochtones continuent d'offrir des programmes aux Autochtones en fonction de leurs besoins.

Pour résumer, les agences autochtones ont besoin d'un financement durable et uniforme pour offrir des services de logement et de soutien à la communauté autochtone. Les niveaux de financement sont insuffisants quand les organismes autochtones doivent faire face à une hausse constante de leurs frais d'exploitation, des impôts fonciers, des tarifs d'électricité et des frais d'entretien de leurs installations. Cela nous empêche de fournir des logements sûrs et abordables.

• (1055)

Les stratégies de mise en oeuvre des programmes doivent être proposées par ceux qui oeuvrent sur le terrain et qui ont fait leurs preuves, au lieu de venir du gouvernement.

Le gouvernement de l'Alberta doit s'engager à fournir la contrepartie du financement que le gouvernement fédéral accorde pour les Autochtones dans nos communautés. Nous avons besoin de fonds d'infrastructure pour construire un nouveau centre d'amitié et pour élargir nos services de façon à répondre aux besoins croissants de nos communautés autochtones. Nous avons besoin d'un contrôle autochtone plus direct sur le financement destiné aux Autochtones de nos communautés et il faudrait que les contrats soient conclus directement avec les gouvernements fédéral et provinciaux, de nation à nation. C'est ce qui ressort de la cause Daniels et des protocoles d'entente qui viennent d'être signés avec la nation métisse.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons passer à Glen Motz, qui va commencer le premier tour de questions.

**M. Glen Motz:** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous pour vos exposés d'aujourd'hui.

Nos premières questions — comme notre président nous l'a mentionné, il y a environ une semaine au comité — doivent surtout s'adresser à vous, monsieur le maire Clugston, compte tenu du rôle

que joue votre ville, votre municipalité, dans la construction de logements, dans ce qui s'apparente à un processus bureaucratique, le processus de donation de terrains et d'aménagement et tout ce qui peut parfois freiner la construction domiciliaire. Comment vous débrouillez-vous à cet égard à Medicine Hat?

**M. Ted Clugston:** On me pose assez souvent la question, surtout à propos du syndrome « pas dans ma cour ». Cela ne nous est jamais arrivé. Personne ne m'a jamais téléphoné pour me dire de ne pas construire des logements abordables dans son quartier. Un grand nombre de nos logements abordables ressemblent aux logements locatifs ordinaires, si bien que les gens n'ont pas vu que nous en construisions ou l'ont accepté.

Je pense aussi que notre ville a bien réussi sur ce plan-là, même si nous parlons constamment, bien sûr, de nos services publics, parce que nous avons une division du développement foncier et immobilier. Cela ne plaît peut-être pas au secteur privé, mais nous sommes le principal promoteur immobilier de Medicine Hat. Nous avons des milliers d'acres de terre disponibles et nous avons donc pu en profiter. La plupart de nos partenariats de financement sont sur le modèle un tiers/deux tiers. Les municipalités ont de la difficulté à fournir leur tiers, mais nous nous en sommes très bien sortis parce que nous avions les terrains. Le don d'un terrain représentait donc le tiers de notre contribution, ce qui nous a très bien servis.

Je pense que la plupart des niveaux de gouvernement, y compris les municipalités, veulent des victoires rapides. Ils veulent des projets prêts à être réalisés. Les autres niveaux de gouvernement veulent financer des projets de logements abordables, mais les autres municipalités n'ont peut-être pas pu réaliser leurs projets aussi rapidement que nous. Le fait que notre ville était prête à réaliser les projets nous a sans doute aidés.

Notre ville est indépendante. Nous sommes positifs. Nous avons toujours eu une mentalité de pionniers, nous prenons les choses en main et nous agissons.

• (1100)

**M. Glen Motz:** Merci.

Un des sujets dont j'aimerais que nous parlions et qui pourrait intéresser le Comité est le fait que dans certaines municipalités, la construction de ce type de logements donne peut-être lieu à des formalités administratives et au paiement de droits exorbitants, ce qui entraîne un gaspillage du financement gouvernemental.

Vous avez parlé du syndrome « pas dans ma cour » et de l'accueil réservé à ces projets domiciliaires. Comment les choses se présentent-elles?

**M. Ted Clugston:** Je dois vous dire que cela ne nous pose pas de problème. Notre service de l'aménagement urbain travaille dans des délais très courts, en 48 heures pour certains projets et, comme je l'ai dit, le syndrome « pas dans ma cour » n'existe pas. Nous n'avons donc pas eu de procédures d'appel au cours desquelles les voisins protestent contre un projet de lotissement, par exemple.

Notre chambre de commerce a milité très activement en faveur d'une politique de réduction de la paperasserie administrative et nous avons suivi une bonne partie de ses recommandations. Cela n'a pas vraiment posé de problèmes à Medicine Hat.

**M. Glen Motz:** En parlez-vous aux autres municipalités? Nous sommes à Medicine Hat. Y a-t-il certaines choses que vous faites ici qui pourraient s'adapter aux autres municipalités et les aider pour leur aménagement urbain si leur situation était la même?

**M. Ted Clugston:** C'est une question complexe, car Medicine Hat est une ville unique en son genre. C'est ce dont je parle constamment un peu partout. Quand je parle à d'autres élus, je commence par leur demander si leur ville possède une société pétrolière, une société de distribution de gaz, et une entreprise de production d'électricité ou une société de développement foncier et immobilier. La réponse est non.

Je me rends compte, parfois, quand je parle à d'autres élus et d'autres gens du pays, que nous n'avons rien en commun. Je suis désolé de le dire, mais notre cas est vraiment particulier. Les autres maires me parlent des seringues qui traînent dans leurs parcs — c'est leur principal problème — ou de la hausse du taux de criminalité alors que je leur parle du prix du pétrole.

J'ai des difficultés, mais la seule chose que nous puissions dire aux autres municipalités est qu'il est possible et souhaitable de faciliter l'accès au logement.

**Mme Celina Symmonds:** Ce que les municipalités doivent vraiment comprendre, selon moi, c'est que notre rôle est de soutenir, écouter et accorder un financement, mais qu'en fin de compte, c'est la collectivité qui trouve la solution.

Je conseillerais aux dirigeants municipaux, provinciaux et fédéraux de consulter la communauté, c'est toujours elle qui trouvera la bonne réponse. Le secteur du logement fera de son mieux pour veiller à ce que ces choses soient faites afin que ses projets puissent être réalisés. En tant qu'élus, vous devez vous demander qui sont les gens au courant du problème dans la communauté afin de les faire participer et vous verrez les projets se réaliser très rapidement.

**M. Glen Motz:** Merci.

Autrement dit, le gouvernement doit cesser de s'en mêler et laisser les collectivités faire ce qu'elles ont à faire.

Merci, madame Henning. J'aime la passion avec laquelle vous avez abordé toute la question du programme Thrive et... votre propre histoire. Vous en avez déjà parlé dans diverses tribunes. J'aime qu'un établissement d'enseignement ait joué un rôle de premier plan dans l'élaboration du concept Thrive pour la réduction de la pauvreté. Je tiens à féliciter les dirigeants de votre groupe de l'avoir fait en collaboration avec la collectivité.

Quel rôle plus important envisagez-vous pour le collège? Je sais que Thrive en fait partie, mais envisageriez-vous, idéalement, un rôle différent de celui que vous jouez actuellement? Vous avez mentionné brièvement la participation des étudiants. Quelle devrait-elle être, idéalement?

• (1105)

**Le président:** Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît...

**Mme Denise Henning:** Merci pour votre compliment. Je l'apprécie. Je ne le prends pas pour moi, mais pour « nous ».

Quand je pense à ce que fait le collège... Nous avons fait des recherches, examiné le vieillissement de la population au cours des prochaines 35 années. Nous avons pris en compte l'augmentation de la pauvreté, non seulement dans notre communauté, mais chez nos étudiants. Je peux dire, en toute honnêteté, que c'est l'éducation qui permettra de rompre le cycle de la pauvreté. L'éducation doit revêtir une forme nouvelle et innovante qui fournira des possibilités d'apprentissage pratique.

Il faut changer la façon dont on parle de la pauvreté. C'est ce que nous demandons à nos étudiants. Ce ne sont pas « ces gens-là ». Il s'agit de nous, car chacun de nous est touché par la pauvreté et l'itinérance. Cela nous touche tous. Nous devons voir que nous

pouvons contribuer à la solution. Le collège a élaboré trois initiatives. L'une d'elles s'appelle le projet des générations. Nous espérons pouvoir offrir à tous les organismes bénévoles un centre de ralliement dont ils pourront se servir pour l'apprentissage par l'expérience.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Long.

**M. Wayne Long:** Merci, monsieur le président.

Bon après-midi, à l'heure du Nouveau-Brunswick. Je remercie nos témoins d'aborder ce sujet avec autant de passion.

Je vais commencer par le maire Clugston et la conseillère Symmonds. Bien entendu, je n'ai pas passé beaucoup de temps dans votre ville, mais j'en aime beaucoup la culture. Une chose que vous pourriez partager, je pense, avec les autres villes du pays, c'est la culture progressiste que vous avez ici. Elle est contagieuse. Sans aucun doute.

Monsieur Clugston, vous avez mentionné la taxe sur le carbone et vos préoccupations à ce sujet. Comment verriez-vous la taxe sur le carbone aider les gens dans le besoin?

**M. Ted Clugston:** En commençant par ne pas l'imposer. Désolé.

**M. Wayne Long:** Vous n'avez aucune idée de la façon dont l'argent de cette taxe pourrait aider les gens sous forme de crédits.

**M. Ted Clugston:** Vous êtes en Alberta. Medicine Hat... J'ai des idées bien arrêtées à ce sujet. Nous sommes des chefs de file de l'énergie renouvelable et notre municipalité l'a fait sans taxe sur le carbone.

Ici, à Medicine Hat, nous attendons les nouveaux programmes provinciaux que nous espérons... J'accepte que la taxe sur le carbone soit une nouvelle réalité dans notre pays à l'heure actuelle. Nous espérons que ces projets se réaliseront ici, à Medicine Hat.

J'ai bien peur que certaines décisions concernant la taxe sur le carbone ou les remboursements deviennent des décisions politiques. Notre ville est la plus ensoleillée du Canada — c'est ce que j'ai dit au début de mon discours — et si l'on installe tant de panneaux photovoltaïques jusqu'à Fort McMurray, je saurai qu'on a pris des décisions politiques. J'espère que les décisions se fondent sur la science.

Ce qui m'ennuie — et mon discours devient politique — ce sont les politiciens qui font des politiques sans comprendre vraiment la science. Tout le monde a déjà obtenu un remboursement avant même que la taxe sur le carbone n'ait été imposée.

**M. Wayne Long:** Très bien. Mais je ne vais pas me lancer avec vous dans un débat philosophique sur la taxe sur le carbone.

**M. Ted Clugston:** Vous m'avez posé la question, alors...

**M. Wayne Long:** Je dirai que les remboursements et les crédits servant à aider les personnes dans le besoin sont certainement un moyen d'éviter que la taxe ait un coût fiscal, mais nous n'entrons pas dans cette discussion.

Cela dit, il est essentiel que tous les gouvernements soient au diapason. Du point de vue municipal, provincial et fédéral, dans quelle mesure est-il important que les trois niveaux de gouvernement s'entendent sur le plan de la réduction de la pauvreté?

**M. Ted Clugston:** C'est absolument important. Mme Symmonds a dit tout à l'heure, je crois, que le gouvernement ne doit pas s'en mêler. Je parle toujours de mettre fin à l'itinérance et on me demande de me rendre un peu partout. Si les gens de Vancouver, par exemple, m'invitent à venir les aider à résoudre leur problème, je commence par leur dire que je n'ai pas la solution. Je sais comment nous avons fait à Medicine Hat, mais les gens de Vancouver connaissent la situation mieux que moi et c'est donc du ressort des dirigeants locaux. Je ne vais pas aller leur dire ce qu'ils font de travers. Comme l'a mentionné Mme Symmonds, laissez les gens sur place qui connaissent la situation régler les problèmes.

Pour ce qui est du gouvernement municipal, si les autres niveaux de gouvernement donnaient seulement aux municipalités l'argent voulu et les laissaient le dépenser pour l'infrastructure ou autre chose, nous serions beaucoup plus avancés. Les gens d'Ottawa ne savent pas quel trottoir il faut réparer dans notre ville. Nous le savons. Plus vous êtes proche du problème, plus vous avez de chances de prendre la bonne décision.

Nous devons travailler ensemble. Les municipalités ne reçoivent que 8 % des recettes fiscales, mais elles fournissent tous les services.

• (1110)

**M. Wayne Long:** En tant que maire ou conseillère, vous recevez de multiples demandes de financement. Comment décidez-vous de distribuer cet argent? À Saint John, au Nouveau-Brunswick, il y a certainement beaucoup de chevauchements, beaucoup de gens demandent le même service. Comment en tant que maire et conseillère décidez-vous à qui donner votre argent?

**Mme Celina Symmonds:** Nous avons des comités chargés de ces décisions et je pense que cela a été très utile. Nous avons un comité consultatif du développement social composé de membres de la collectivité qui reçoit les demandes de subventions FCSS ainsi que les demandes de subventions MSI des groupes sans but lucratif et ce sont ces personnes qui prennent ces décisions.

Dans le cadre de notre plan de réduction de la pauvreté, nous devons financer des forums pour examiner les chevauchements, voir comment diriger le financement de façon efficace, car je crois que cela pose un énorme problème un peu partout au Canada. Nous faisons tous un excellent travail, mais dans quelle mesure ce travail élimine-t-il vraiment la pauvreté? Je travaille dans une banque d'alimentation et je peux vous dire que les deux directeurs exécutifs de cet organisme croient que les banques d'alimentation ne sont pas la solution pour éradiquer la pauvreté. Nous changeons donc notre façon de travailler. Je pense que nous devons rechercher des solutions innovantes. Il faut diriger le financement vers ce genre de choses et le faire en tant que communauté.

Comme je l'ai dit, nous avons un conseil consultatif de développement social qui examine toutes les demandes avant qu'elles ne soient soumises au conseil. Voilà comment nous prenons notre décision.

**M. Wayne Long:** Merci.

Madame Desjarlais-deKlerk et madame Henning, pouvez-vous nous dire quelle est l'importance que l'entreprise sociale revêt pour réduire la pauvreté? Pouvez-vous nous expliquer ce que vous faites ou ce que le collège fait sur le plan de l'entreprise sociale?

**Mme Kristen Desjarlais-deKlerk:** L'entreprise sociale est extrêmement importante pour réduire la pauvreté. Je fais partie d'une équipe de recherche du centre d'études immobilières Westman de la Haskayne School of Business, de l'Université de Calgary. Haskayne et surtout le centre Westman ont essayé d'orienter la discussion, à Calgary, sur l'abordabilité du logement, car c'est une question de viabilité. Il s'agit de trouver des solutions commerciales aux problèmes de pauvreté, aux problèmes de logement.

Quant à ce que le collège peut faire, il peut faire beaucoup de choses.

**Mme Denise Henning:** Nous faisons beaucoup de choses. Nous avons un groupe très complet de gens qui travaillent au collège. Nous sommes très innovateurs, non seulement dans la façon dont nous abordons l'éducation, mais également celle dont nous abordons l'entrepreneuriat. Nous abordons les possibilités de bénévolat de façon à former, pour les générations futures, des bons citoyens productifs qui contribueront à la société.

Vous avez demandé à plusieurs reprises comment nous pourrions reproduire ces résultats, faire avancer les choses. Je peux vous dire que la meilleure façon de le faire est de s'adresser à la collectivité, de réunir les gens qui s'intéressent à ces questions et de les laisser se servir de leurs atouts. Si vous vous laissez obnubiler par le problème, vous n'irez nulle part, car vous essaieriez de résoudre un problème au lieu de centrer votre attention sur ce que vous avez déjà en main.

Medicine Hat a des gens formidables qui travaillent collectivement pour faire bouger les choses et qui peuvent donner de leur temps pour se réunir mais aussi pour intervenir. Il faut du courage. Il faut de l'audace. Il faut faire preuve de courage et d'audace, car nous allons voir la pauvreté augmenter dans notre pays.

**Le président:** Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de Mme Sansoucy, s'il vous plaît.

[Français]

**Mme Brigitte Sansoucy:** Merci, monsieur le président.

Madame Hansen, je n'aurai pas de questions pour vous, étant donné que vous avez décrit de façon tellement claire les problèmes particuliers auxquels font face les populations autochtones, les solutions différentes à mettre en place sur la base de l'expérience de votre centre ainsi que la façon dont notre stratégie doit prévoir des solutions différentes pour les populations autochtones.

Comme l'ont fait à peu près tous les témoins entendus ce matin, vous avez parlé de l'importance de s'assurer que tous les ordres de gouvernement travaillent ensemble. J'ai trouvé intéressant également de vous entendre dire que, malgré la belle réussite de votre expérience, il ne faut pas nécessairement copier ce modèle et le reproduire partout au Canada.

Il est clair que, dans le cadre d'une stratégie pancanadienne, il va falloir tenir compte du fait que les conditions de vie sont différentes d'un bout à l'autre du pays, tout en faisant preuve de flexibilité afin de donner une responsabilité aux collectivités pour que les solutions émergent de chacune d'entre elles. On ne doit pas prendre ce qui se passe ici, à Medicine Hat, et l'appliquer partout. Ce n'est pas la solution.

Ma question s'adresse à la représentante de la municipalité.

Vous nous avez parlé de l'importance d'inclure une stratégie de logement dans une stratégie de lutte contre la pauvreté. Par contre, on constate actuellement que ces deux stratégies sont en train d'être élaborées en parallèle. Comment croyez-vous qu'on puisse les réunir?



Madame Symmonds, vous avez dit que la stratégie devait aussi comprendre une politique de revenu de base. J'aimerais vous entendre en parler davantage. Il me semble intéressant que vous l'abordiez sous l'angle de l'estime de soi et de la dignité humaine.

• (1115)

[Traduction]

**Mme Celina Symmonds:** Je crois logique que la stratégie de logement s'intègre dans la stratégie de réduction de la pauvreté. Lorsque vous élaborez une stratégie pour réduire la pauvreté, le logement doit automatiquement en faire partie pour répondre aux besoins fondamentaux. Si vous prenez notre stratégie de réduction de la pauvreté, vous verrez certainement qu'elle est reliée à tout ce que nous faisons. Cela va de soi. C'est ce que vous constatez en élaborant votre stratégie.

Je suis entièrement d'accord avec vous. Vous ne pouvez pas simplement appliquer notre solution à une autre ville en pensant que cela fonctionnera. Vous devez donner aux collectivités l'autonomie nécessaire pour dépenser l'argent disponible et faire ce qu'elles ont besoin de faire.

Pour ce qui est d'un revenu minimum de base, personnellement, c'est un sujet qui m'intéresse vivement. Je pense que cela présente beaucoup d'avantages. Si vous choisissez cette voie, vous devrez démanteler le système actuel et repartir à zéro. Si vous vous contentez d'ajouter un revenu minimum de base au modèle provincial actuel et aux différentes sources de financement, je ne pense pas que cela fonctionnera.

Vous avez une stratégie en place. Vous avez déjà un système de crédit d'impôt pour enfant. Si vous songez à instaurer un revenu minimum de base au Canada, si vous supprimez toutes les autres prestations de soutien du revenu qui ne fonctionnent pas pour accorder un revenu minimum de base calculé selon une échelle mobile comme la prestation fiscale pour enfants, je pense que vous aurez une solution gagnante sur le plan du revenu...et Medicine Hat est l'endroit où lancer un projet pilote.

[Français]

**Mme Brigitte Sansoucy:** C'est noté.

Madame Henning, vous avez mentionné qu'il fallait changer notre façon de parler de la pauvreté et notre vocabulaire, ne plus considérer qu'il y a eux et nous. En tant que Québécoise, cela m'interpelle.

L'automne dernier, j'ai déposé un projet de loi en vue de la création d'une stratégie de réduction de la pauvreté, et j'ai dû en parler beaucoup dans la circonscription que je représente. Étonnamment, plusieurs personnes du milieu des affaires, telles que des gens de la chambre de commerce et des propriétaires de magasins, sont venues me voir pour me dire qu'il était important qu'on réduise la pauvreté. Ce sont des gens qui ne vivent pas du tout dans la pauvreté, mais qui sont bien conscients qu'elle a des répercussions sur le développement économique de nos communautés et sur tous ceux qui y vivent.

Cela me semble un angle intéressant et j'aimerais que vous m'en parliez.

[Traduction]

**Mme Denise Henning:** Merci beaucoup. J'apprécie cette question.

D'abord, en tant qu'Autochtone, je suis originaire des États-Unis et j'essaie de m'en remettre jour après jour — c'est juste une plaisanterie.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Denise Henning:** Quand nous disons qu'il y a eux et nous, nous empêchons les gens d'être nos égaux. Je suis une femme des Premières Nations, issue d'un milieu pauvre et d'une communauté où personne n'était destiné à devenir juge, avocat, ou présidente et chef de la direction d'un collège. C'était du jamais-vu. Je le dois à des gens. Ce sont les gens qui vous rendent forts, non pas l'argent, non pas les services, non pas les biens matériels. Nous pouvons investir de l'argent dans des choses merveilleuses jusqu'à ce que nous pensions avoir fait un bon travail, mais nous continuons à faire la distinction entre eux et nous. C'est ce qu'il faut corriger lorsque je dis que ce problème nous touche tous. C'est notre problème et non pas le leur. Nous devons cesser de faire la distinction entre eux et nous et commencer à employer un vocabulaire inclusif pour pouvoir discuter d'égal à égal et permettre aux gens de participer.

Si cette stratégie me passionne et je la crois parfaitement réalisable, c'est parce qu'on s'est d'abord adressé aux gens. Ce ne sont pas les académiciens, les travailleurs sociaux, les organismes du service social qui sont venus dire: « Voici la solution ». On s'est adressé aux gens. Qu'y a-t-il de mieux qu'une personne qui dit: « J'ai du mal à penser à faire des études alors que je n'ai pas de quoi acheter de la nourriture. J'ai du mal à penser à nourrir ma famille alors que je me demande si nous n'allons pas nous retrouver à la rue »?

Voilà dans quelle situation j'ai grandi et je suis privilégiée maintenant que le Créateur m'a permis de recevoir d'une main pour donner de l'autre. Ce qui se passe ici me passionne. Je trouve formidable de pouvoir rendre service.

• (1120)

[Français]

**Mme Brigitte Sansoucy:** Ai-je le temps de poser une dernière question?

[Traduction]

**Le président:** Je crains que non. Je vous ai déjà laissé une minute et demie de plus.

Madame Dhillon, vous avez six minutes.

**Mme Anju Dhillon:** Merci aux intervenants pour leur présence aujourd'hui. Mes questions s'adressent à Mme Desa.

Vous avez parlé des nouveaux arrivants et de la pauvreté qu'ils vivent, en dépit du fait qu'ils soient fortement scolarisés et dotés d'une grande expérience professionnelle. Vous avez dit que leurs qualifications ne sont pas reconnues en raison d'obstacles systémiques. Pouvez-vous nous en dire davantage sur ces obstacles?

**Mme Vanessa Desa:** Des progrès ont été accomplis par rapport aux obstacles systémiques, mais le processus de reconnaissance des qualifications, vous savez... Il y a tant d'organismes d'agrément au pays. Ils sont tous sous réglementation provinciale, et non fédérale. Certains ne sont pas réglementés, alors ce fut un processus vraiment laborieux.

Parmi les éléments cernés pour le cadre pancanadien, il y a la nécessité de simplifier les processus. Il faut les rationaliser et il doit y avoir un portail unique où les immigrants peuvent présenter une demande d'attestation de leurs compétences. Cela correspond au principe de mobilité. Au Canada, nous voulons que la population puisse se déplacer d'une province à l'autre, alors il faut tenter de simplifier les processus d'agrément et voir si l'on pourrait permettre aux gens de démarrer leurs démarches avant leur arrivée au pays.

L'étude a entre autres permis d'établir qu'un immigrant a plus de chances de réussir s'il démarre ses démarches tôt. Moins il passe de temps hors de son champ d'études ou d'activité, plus il est probable qu'il réussisse. L'étude a examiné les processus et les moyens de les simplifier.

L'élaboration du cadre pancanadien et l'engagement du gouvernement fédéral, des provinces et des ordres professionnels envers le plan d'action et le cadre ont changé la donne. Des décisions ont été prises quant à ce que nous voulions voir se produire plus rapidement. Auparavant, quand une personne soumettait des documents pour une simple évaluation, il pouvait passer plus d'un an avant l'examen des relevés de notes et l'établissement des équivalences. Ce long délai entravait les démarches. Cette nouvelle collaboration visant à offrir un processus plus équitable, plus juste, plus transparent et plus rapide, a réglé certains des problèmes qui, selon les immigrants, leur barraient la route.

D'un autre côté, dans cet effort de création d'un portail national unique, certains organismes ont en fait régressé. J'aimerais rapidement vous donner un exemple.

Au Canada, les infirmiers et infirmières autorisés doivent maintenant faire une demande auprès d'un organisme national pour faire évaluer leurs qualifications avant de pouvoir demander une attestation à l'échelle provinciale. Cet organisme national, peut-être parce que les choses sont allées trop vite, a fait volte-face et fait appel à un organisme américain pour ces évaluations. Les immigrantes vivant au Canada qui sont infirmières autorisées ou infirmières auxiliaires autorisées doivent faire envoyer leurs titres de compétences du lieu d'origine à un organisme aux États-Unis, en anglais ou en français. Si les documents ne sont pas envoyés dans une de ces langues, l'organisme receveur se fait un plaisir de facturer 85 \$ américains par page de traduction. Nous connaissons le cas d'une personne qui a demandé l'évaluation de ses relevés d'études et de son dossier d'emploi en août de l'année dernière. Nous sommes en février. Rien n'a avancé, même si elle a déjà dépensé 2 000 \$ depuis.

La prochaine étape, puisque cette personne réside en Alberta, serait de faire une demande auprès de CARNA, l'organisme de réglementation compétent. Mais CARNA n'effectuera pas l'évaluation en Alberta. On enverra la personne en Colombie-Britannique ou en Saskatchewan pour l'évaluation clinique, qui peut prendre jusqu'à cinq jours. Il faut compter les frais d'évaluation, mais aussi le logement et les autres frais, sans compter que cette personne a un enfant de cinq ans à la maison. Ensuite, elle sera informée de la durée du programme de transition qu'elle devra compléter. Ce pourrait être une année entière. Lorsqu'on fait la somme des coûts et du temps investi, ce qui devait être une démarche simplifiée, en réalité, a complètement déraillé en cours de route.

Il s'agit de la raison pour laquelle je parlais de responsabilité et de comptabilisation. Il faut pouvoir faire le suivi des progrès accomplis. Les processus mis en place font-ils une réelle différence?

• (1125)

**Mme Anju Dhillon:** Votre organisme fait-il un tel suivi?

**Mme Vanessa Desa:** Nous sommes en mesure de le faire, car nous avons une solide base de données de nos demandeurs. Nous avons un historique longitudinal de leur demande de prêt pour amorcer leurs démarches d'agrément et nous les suivons, parce qu'ils remboursent leur prêt au fil du processus. Notre fonctionnement permet d'obtenir ces renseignements.

Dans le cadre pancanadien, on fera mention des difficultés concernant la comptabilisation et la responsabilité. Il est nécessaire de renforcer cet aspect, car vous n'êtes pas l'immigrant qui effectue ces démarches. Le législateur n'a aucune idée des obstacles qui surviennent. Il faut mieux écouter les personnes qui affrontent ces difficultés, cerner ces difficultés et voir les changements à apporter.

**Mme Anju Dhillon:** Votre organisme est-il unique en son genre?

**Mme Vanessa Desa:** Allez-y, Dianne.

**Mme Dianne Fehr (directrice générale, Immigrant Access Fund Canada):** L'IAF, Immigrant Access Fund, est le seul organisme qui soit en mesure d'octroyer des prêts aux immigrants partout au Canada, à l'exception du Québec pour diverses raisons, ce qui ne veut pas dire que nous n'aimerions pas y être présents.

Notre organisme est unique en son genre dans la mesure où nous offrons des services à l'échelle fédérale par le truchement d'un programme à distance. Nous n'avons pas des employés partout au pays, mais nous offrons nos services partout. Il existe des programmes d'envergure bien moindre, deux petits programmes en Ontario et un au Manitoba, mais les organismes concernés ont beaucoup de difficulté à maintenir leur financement. L'argent va et vient. Un programme très solide à Vancouver a malheureusement cessé d'octroyer des prêts, parce qu'il n'avait tout simplement plus les fonds pour le faire.

Par chance, puisque l'IAF compte sur trois piliers — les secteurs privé, public et communautaire —, nous avons été en mesure d'assurer la continuité de nos services partout au Canada et de satisfaire tous les demandeurs de prêt qui nous sollicitent.

**Mme Anju Dhillon:** Le gouvernement fédéral vous donne-t-il de l'argent?

**Mme Dianne Fehr:** Oui. Actuellement, le secteur privé finance environ 85 % de nos coûts de fonctionnement. Notre bailleur de fonds le plus important à cet égard est IRCC, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

**Le président:** Merci.

Pour six minutes, nous allons écouter M. Long, s'il vous plaît.

**M. Wayne Long:** Merci, monsieur le président.

Je remercie à nouveau nos invités.

Monsieur le maire Clugston, quel est le pourcentage d'enfants vivant dans la pauvreté dans votre municipalité?

**Mme Celina Symmonds:** Treize pour cent.

**M. Wayne Long:** Combien de personnes sont-elles sur la liste d'attente pour les logements abordables?

**Mme Celina Symmonds:** On parle de 291 personnes.

**M. Wayne Long:** Je crois que Medicine Hat a un modèle fantastique qui pourrait servir partout au pays.

À Saint John, nous avons différents quartiers que nous désignons comme « prioritaires ». Il y en a plusieurs dans la ville. Dans certains secteurs, comme les quartiers trois et quatre, où — et j'ai mentionné déjà que Saint John a le taux le plus élevé de pauvreté infantile au pays, avec 29 à 30 %, selon l'étude, ainsi de suite — on parle de 50 à 65 %.

Y a-t-il de tels foyers de pauvreté à Medicine Hat? Quels programmes mettez-vous en oeuvre pour ces quartiers précis pour y combattre les problèmes?

• (1130)

**Mme Celina Symmonds:** Nous en avons certainement. Nous avons plusieurs quartiers le long d'un secteur que nous appelons River Flats, où la pauvreté est très présente.

Souvent, les programmes sont menés dans les écoles. Nous avons parlé de notre programme d'intervenants en service communautaire, dans le cadre duquel la municipalité finance des intervenants communautaires à l'école. Ces intervenants travaillent auprès des étudiants et des familles. Ils font tout. Ils peuvent, par exemple, accompagner une famille dans ses démarches pour le soutien au revenu ou provoquer des changements sociaux au sein de l'école.

Nous offrons aussi un programme de lunches par l'entremise de la banque alimentaire. Nous fournissons de 500 à 700 sandwiches par jour à Medicine Hat et les environs. Nous collaborons aussi avec ces écoles pour favoriser l'innovation. Nous avons mené un projet pilote sur la sécurité alimentaire, où les familles pouvaient obtenir des services complémentaires dont on leur parlait à la banque alimentaire. Il existe certainement de tels foyers et secteurs, et nous y offrons ces services.

Dans l'ensemble, toutefois, je dirais que Medicine Hat a une composition diversifiée sur tout son territoire, alors on voit des foyers de pauvreté dans tous les secteurs de notre collectivité.

**M. Wayne Long:** Je sais que le 2 septembre, le premier ministre du Nouveau-Brunswick était à Saint John et a fait l'annonce d'un investissement supplémentaire de 56,8 millions de dollars supplémentaires dans le logement abordable. Évidemment, il s'agissait d'une annonce provinciale. Ces fonds s'ajoutaient à l'entente précédente, qui, si je ne me trompe, était de 40 millions de dollars sur cinq ans. Il s'agissait donc de 56 millions de dollars de plus sur deux ans.

Encore une fois, étant donné votre modèle, à Medicine Hat, comment plaidez-vous votre cause? Je suppose que vous avez aussi eu une annonce concernant des investissements dans le logement abordable. Cet argent s'est rendu à Medicine Hat. Est-ce exact?

**Mme Celina Symmonds:** Oui.

**M. Wayne Long:** Comment plaidez-vous votre cause concernant ces fonds? Comment vous assurez-vous que vos priorités municipales soient respectées par la province?

Évidemment, ma frustration à Saint John est venue du fait que lorsque l'investissement a été annoncé, quatre ou cinq groupes distincts ont voulu réaliser un projet de logement abordable. Comment vous assurez-vous de vous coordonner, de sorte que l'argent aille au bon projet, celui qui a la plus grande incidence?

**Mme Celina Symmonds:** Je crois que nous avons beaucoup de chance, à Medicine Hat. Nous avons une société de logement très forte par laquelle nous passons. Essentiellement, nous permettons à la collectivité de prendre ces décisions par l'entremise de la société de logement. Il n'y a pas beaucoup de conflits sur l'allocation des fonds. En ce qui concerne Medicine Hat, les décisions passent par la société de logement et c'est elle qui construit les logements abordables.

Comme l'a dit le maire Clugston, nous sommes toujours prêts à lancer les travaux et s'il y a des fonds disponibles, nous sommes en mesure de les accepter immédiatement. Nous avons aussi un système de logement coordonné. Cette priorité donnée au logement signifie que nous avons un point d'entrée centralisé, y compris lorsque nous construisons nos logements abordables.

**M. Wayne Long:** Je m'adresse à nouveau à Mme Desjarlais-deKlerk et à Mme Henning. Les statistiques sur la pauvreté, particulièrement la pauvreté infantile, n'ont pas changé. L'aiguille n'a pas bougé depuis des années au pays, particulièrement dans ma région. Est-ce que le taux a changé ici, dans votre collectivité? La situation s'est-elle améliorée, s'est-elle détériorée ou a-t-elle stagné et pourquoi?

**Mme Kristen Desjarlais-deKlerk:** Honnêtement, je ne connais pas l'ampleur de la pauvreté infantile à Medicine Hat.

**M. Wayne Long:** Sauriez-vous dire pourquoi les statistiques en matière de pauvreté ne changent pas?

**Mme Kristen Desjarlais-deKlerk:** Eh bien, c'est la même chose.

**M. Wayne Long:** Cela étant dit, j'aimerais connaître votre opinion quand aux raisons qui expliquent cette stagnation.

**Mme Kristen Desjarlais-deKlerk:** Pour être honnête, la collectivité s'investit de manière incroyable par ici. J'ai pu entendre la fin de la séance précédente, quand on y a parlé des quarts-arrière. Je crois qu'il existe une volonté de fer au sein de notre collectivité pour réduire la pauvreté et éliminer l'itinérance.

Je viens de Calgary. Je ne suis à Medicine Hat que depuis un an. Cet endroit est une analogie incroyable, parce que la confiance sociale y est très élevée. Je suis sociologue. Lorsqu'il existe une grande confiance sociale, cela profite à tout le monde. Cette confiance est incroyablement élevée ici. Nous le voyons dans la façon qu'ont tous les organismes de travailler ensemble, et la concurrence n'est pas la même. Ils ont à coeur de résoudre ces problèmes sociaux. Ils comprennent qu'il est nécessaire que le système dans son ensemble fonctionne bien.

À Medicine Hat, il y a une foi incroyable de la part de tous dans l'idée que nous sommes capables d'y arriver, que nous pouvons éliminer la pauvreté. Nous avons éliminé l'itinérance. À présent, nous allons plus loin.

• (1135)

**M. Wayne Long:** Je vous remercie.

**Le président:** Madame Vecchio, s'il vous plaît.

**Mme Karen Vecchio:** Merci beaucoup.

Merci à tous d'être venus aujourd'hui.

Je vais commencer par Dianne et Jeannette au sujet de l'IAF.

Évidemment, lorsque j'examine les résultats, je constate de 97 à 98 % de taux de remboursement. Il s'agit aussi d'une façon de récolter des données et de savoir que les gens progressent. Il a été question des obstacles concernant les délais. Vous avez une demande présentée en août qui est toujours en attente. Ce sont là des problèmes, mais quels seraient les autres obstacles?

Nous avons parlé des ordres professionnels provinciaux. Je sais qu'en Ontario, nous avons eu des soucis avec l'association médicale pour les médecins, ce genre de chose. Quels sont les principaux problèmes et comment croyez-vous que nous puissions les résoudre?

**Mme Vanessa Desa:** En ce qui concerne le plan gouvernemental, l'un des problèmes que nous avons détectés, par exemple, concerne des personnes recevant de l'aide sociale qui nous demandent un prêt, en fonction de leur province. Selon leur agent d'aide sociale, ils peuvent voir leurs prestations réduites. C'est là un obstacle systémique. Les gens tentent de se sortir de la pauvreté et cet obstacle les empêche de franchir cette étape.

Un autre problème que nous rencontrons de plus en plus souvent ces jours-ci: de nombreux programmes intégraient des stages rémunérés, qui donnaient aux personnes l'occasion de travailler sur le terrain et de bâtir leur réseau. Récemment, nous voyons un mouvement vers des stages non rémunérés pour pharmaciens et pour physiothérapeutes. La plupart des immigrants qui tentent le processus d'agrément essaient de conserver un emploi alimentaire. Si quelqu'un vit en situation de quasi-pauvreté et que, tout à coup, il lui faut quitter son emploi à temps partiel pour faire un stage à temps plein non rémunéré, ce n'est pas possible. Il nous faut trouver des solutions créatives pour régler ce problème, que ce soit en finançant les stages ou autre. Voilà un autre écueil.

En ce qui concerne les ordres professionnels, je crois que la voix des demandeurs n'est pas entendue. Ces obstacles existent et les demandeurs ne sont tout simplement pas entendus.

**Mme Karen Vecchio:** Je veux également vous parler d'adoption. Là où votre programme est adopté, il semble être une très grande réussite. J'ai fait de nombreuses demandes au cours des dernières années, mais est-il possible de recueillir les données nécessaires pour savoir combien de médecins, d'avocats, de comptables et d'infirmières n'ont pas accès à ce fonds? Comment pourrait-on en faire une meilleure promotion?

Nous nous penchons sur la pauvreté. Hier, nous avons traité de questions autochtones... et nous entendons les mêmes propos aujourd'hui. Nous faisons face à la pauvreté générationnelle, mais l'on ajoute la question des nouveaux réfugiés et des nouveaux citoyens. Comment donc pourrait-on faire la promotion du fonds pour nous assurer que nous aidons ces personnes et leur offrons les meilleures solutions?

**Mme Vanessa Desa:** Je vais commencer et Dianne complètera mes propos.

La promotion est l'un de nos défis. Nous avons une incidence énorme pour un organisme si petit et il est difficile d'informer l'ensemble du pays. Dans ce cas, nous cherchons à établir des partenariats avec le gouvernement et les organismes d'agrément pour nous aider à passer le mot.

Récemment, nous avons démarré des partenariats avec les organismes qui donnent les séances d'information avant l'arrivée des immigrants, de façon à ce que ceux-ci soient conscients, même avant leur arrivée au Canada, des obstacles auxquels ils feront face et qu'ils cherchent où ils peuvent obtenir de l'aide. Nous sommes l'un de ces organismes d'aide.

**Mme Karen Vecchio:** Cela pourrait aussi faire partie de la demande. On sait quand une personne présente une demande et on lui demande sa profession en page 1. Nous pouvons extraire ces données et veiller à établir les liens.

Merci pour vos réponses.

Je veux passer à la municipalité de Medicine Hat. Nous avons discuté du revenu annuel de base. Vous l'avez mentionné. Il s'agit d'un terme très à la mode en ce moment. De nombreux Canadiens entendent parler. J'ai été heureuse d'apprendre que vous tenez compte de l'existence de différents modèles de revenu annuel de base. Pourriez-vous préciser votre pensée? J'ai souvent entendu des commentaires comme: « Nous voulons un revenu annuel de base, mais nous ne voulons perdre aucun programme existant. »

Pourriez-vous me dire comment vous l'envisagez?

• (1140)

**Mme Celina Symmonds:** Certainement. Je tiens à préciser qu'il s'agit de mon opinion personnelle.

Je crois qu'il faudrait démanteler tous les autres programmes pour que cette idée fonctionne, pour qu'elle rapporte. En ce qui concerne les coûts, il faudrait démanteler toute la bureaucratie, puisqu'il s'agirait là de la source de financement du revenu minimum de base.

Prenons l'exemple de l'AISH en Alberta, un programme par ailleurs fantastique. Pour y avoir droit, des personnes ayant de graves problèmes de santé mentale tentent de remplir des formulaires que j'ai moi-même de la difficulté à remplir. Si un tel programme devait être reconsidéré et éliminé pour le remplacer par un revenu minimum de base pour tous les Canadiens selon une échelle progressive, je crois que nous verrions des progrès au chapitre de la réduction de la pauvreté.

**Mme Karen Vecchio:** Merci beaucoup.

Ce n'est pas que je ne soutienne pas le revenu annuel de base. Nous l'abordons simplement de différents points de vue. Certaines personnes ont une réaction très négative, mais, je serai honnête, j'aime votre idée.

Avons-nous une idée des coûts de démantèlement pour les contribuables? Nous allons regrouper les programmes et ceux-ci seront tous à la même adresse au lieu d'avoir tous ces différents foyers.

**Mme Celina Symmonds:** Je ne connais pas le coût exact, mais je siège à un comité qui plaide pour cette idée. Je peux donc certainement obtenir cette information pour vous.

À court terme, il y aura une augmentation des coûts liée à la transition vers un revenu minimum de base, mais je crois qu'à long terme, on verra des résultats semblables à ceux des services généralistes de Logement d'abord. D'après ce programme, une personne sans domicile fixe coûte 130 000 \$, par rapport à 30 000 \$ pour la loger. Ces impôts viennent de là. Je crois qu'il y a de réels avantages financiers au revenu minimum de base si c'est fait correctement. Si ce n'est pas le cas, en revanche, il n'y a pas d'avantages.

**Mme Karen Vecchio:** Soit dit en passant, je travaille sur un gros projet sur ce sujet. Nous tentons d'établir les coûts. Il s'agit d'un programme extrême.

**Mme Celina Symmonds:** Les renseignements existent certainement et je peux vous envoyer ceux que j'ai. Je n'ai pas les nombres exacts, mais j'en ai certains.

**Mme Karen Vecchio:** Ce serait fantastique. Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous sommes censés passer à Anju Dhillon. Nous allons être restreints dans le temps, alors je vous accorde uniquement trois minutes, si cela vous convient.

**Mme Anju Dhillon:** Parfait. Merci, monsieur le président.

Revenons à l'IAF. Diriez-vous que le fait de ne pas reconnaître les titres de compétences ou l'expérience professionnelle des nouveaux arrivants nuit à l'économie canadienne?

**Mme Vanessa Desa:** Absolument. Il en coûte au Canada 30,7 milliards de dollars. Si ces qualifications et compétences étaient reconnues, l'augmentation des revenus se chiffrerait à environ 30,7 milliards de dollars. Voilà la statistique dont je dispose. Voulez-vous dire quelque chose...?

**Mme Dianne Fehr:** Cette étude a été menée par la RBC.

Lorsqu'une personne passe d'un revenu de 16 000 à 50 000 \$, cela rapporte 6 500 \$ de plus en impôt sur le revenu la première année. Abdul, par exemple, avait 41 ans. Si l'on suppose qu'il travaillera encore 20 ans de plus, l'effet de multiplication est important. Il ne fait aucun doute qu'il y a une perte économique réelle quand les immigrants ne sont pas pleinement intégrés à leur domaine professionnel.

Nous ne profitons pas du fait que l'investissement dans leur éducation, leur formation et leur expérience a été fait avant leur arrivée au Canada. Ils nous arrivent prêts à travailler, à l'exception de l'agrément dont ils ont besoin pour travailler dans leur domaine.

**Mme Anju Dhillon:** Selon vous — l'une ou l'autre de vous peut répondre —, que peut faire le gouvernement fédéral?

**Mme Dianne Fehr:** Je crois qu'il y a un certain nombre d'éléments.

Passons outre le financement, puisque nos fonds de base émanent du gouvernement fédéral. Lorsqu'on a un organisme comme l'IAF, qui est prêt à aller vers l'innovation... En matière de capacité, il nous faut octroyer davantage de prêts. À l'heure actuelle, nous avons un capital d'emprunt disponible de 2,4 millions de dollars venant du secteur privé. Nous pourrions faire un chèque de 2,4 millions de dollars pour des prêts dès demain. Mais nous n'arrivons pas à le faire, parce que nous n'en avons pas la capacité.

Ayons un mode de pensée novateur. Explorons en profondeur les possibilités du financement social, les modèles de rémunération fondés sur le rendement et l'investissement à impact social, des mesures qui éloignent notre organisme des ententes de financement annuelles et des subventions pour mettre sur pied une infrastructure qui nous permettra d'exploiter les résultats obtenus. Les gains économiques doivent être réinvestis dans l'organisme, de façon à poursuivre ce travail et à continuer à octroyer de plus en plus de prêts à l'avenir.

● (1145)

**Le président:** Merci beaucoup.

Merci à tous d'avoir partagé votre point de vue et votre expérience avec nous aujourd'hui. Nos séances ne sont résolument pas assez longues pour faire tout ce que nous avons à faire. Merci d'avoir pris le temps d'être ici.

Nous allons lever la séance. Pourriez-vous prendre une photo de nous? Nous allons nous rassembler derrière vous si vous le permettez.

Quelques points administratifs à l'intention du comité. Il nous faut être dans le hall d'entrée à midi au plus tard. Nous avons une quinzaine de minutes pour rassembler nos effets et sortir. Nous irons faire notre première visite et manger.

Merci.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>